

**HAUSSE ILLÉGALE DU PRIX DU PAIN**

Poursuites judiciaires contre les boulangers contrevenants

Page 2

**LE JEUNE** N° 5947 - MARDI 5 DÉCEMBRE 2017  
**INDEPENDANT**  
www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net

**AFFAIRE ALGÉRIE TÉLÉCOM**  
Chani Medjdoub blanchi, Boukhari rentre chez lui

Page 5

## VISITE DU PRÉSIDENT FRANÇAIS EN ALGÉRIE **MACRON ENTRE PESANTEUR COLONIALE ET AMBITIONS COMMERCIALES**

*Emmanuel Macron va effectuer sa première grande visite en Algérie, mercredi, depuis son accession à la présidence de la République française, un voyage devenu un exercice obligatoire dans le parcours de chaque locataire de l'Élysée. Durant ce déplacement, attendu depuis son élection en mai dernier, il tentera d'écrire une nouvelle page de l'histoire de la France avec l'Algérie. Cependant, une telle ambition ne sera pas aisée. Le voyage d'un chef d'État français en Algérie s'accompagne toujours d'un peu de pression et de passion. La question mémorielle entre les deux nations demeure lancinante et impossible à occulter.*  
Page 3



### IL A ÉTÉ TUÉ À SANAA **SALAH VICTIME DE SES REVIREMENTS**

L'ex-président yéménite Ali Abdallah Saleh a été tué, a confirmé Al-Mahdi Ahmad bin Yahya, chef d'un département de l'armée yéménite alliée avec les Houthis. Saleh, connu pour ses revirements et volte-face au gré des circonstances dans la crise du Yémen qui dure depuis 2011, avait rompu son alliance avec les Houthis pour tomber dans les bras de l'Arabie Saoudite, un choix qui lui a été fatal. Page 7



## DÉBAT DU PROJET DE LOI SUR LA SANTÉ

# Le volet du service civil éludé par les députés



## TIZI OUZOU

Le député Tayeb Mokadem appelle les boulangers à suspendre leur grève

**LA SITUATION** de délinquance engendrée par le mouvement de grève des boulangers de la wilaya de Tizi-Ouzou semble être un fait anodin pour la majorité des députés de la wilaya. Le seul à avoir réagi est le député du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Mokadem. Dans une déclaration rendue publique, le député du RND et non moins premier responsable du bureau RND de Tizi-Ouzou, a appelé les artisans boulangers à suspendre leur mouvement de grève et à reprendre en même temps l'ancien prix de la baguette de pain qui était, rappelons-le, de 10 DA.

Avec de mots de circonstance, afin de ménager l'amour propre des grévistes, l'auteur de la déclaration affirme que l'interruption du mouvement de grève et la reprise de l'ancien prix de la baguette de pain n'est pas à considérer comme « un désaveu », mais plutôt comme une action de sagesse. Tayeb Mokadem souligne que s'il est sensible à la situation des boulangers, il l'est également à l'endroit des pères de famille dont la plupart ne peuvent se permettre l'achat d'une baguette de pain à 15 DA. Le député de Tizi-Ouzou, aux couleurs du RND, a tenu à rappeler aussi à l'endroit des grévistes que « l'augmentation de prix de tout produit de consommation est du ressort exclusif de l'Etat ». L'auteur de la déclaration n'a pas caché que la solution à ce dossier relatif au pain réside dans « un dialogue franc et serein entre les représentants des artisans boulangers et les pouvoirs publics ». Tayeb Mokadem ira jusqu'à citer le célèbre dicit d'Albert Einstein selon lequel « si un problème n'a pas de solution, c'est qu'il est mal posé ». Enfin, le signataire du document a tenu à signaler qu'en sa qualité de député, il soumettra cette question (prix du pain) devant l'APN lors de sa prochaine session.

Saïd Tisseguine

*Le débat sur le nouveau projet de loi de la santé bat son plein à l'Assemblée populaire nationale, au moment où les hôpitaux observent des débrayages cycliques.*

Le service civil, pourtant la principale cause de ces mouvements de protestations récurrentes, n'a pas été profondément traité par la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN. Certains intervenants se sont contentés de demander de façon laconique que « les médecins résidents exercent leur fonction dans de meilleures conditions ». Des représentants de syndicats à l'assemblée ont insisté sur le fait que le service civil imposé aux médecins spécialistes au terme de leur cursus « n'a pas résolu le problème pour lequel il a été instauré », à savoir le déficit en encadrement médical au niveau des établissements hospitaliers dans les zones enclavées. Les professionnels de la santé admettent que le service civil cache un malaise plus profond. Une défaillance en formation pédagogique des médecins, un manque cruel d'infrastructures et parfois de moyens les plus élémentaires pour soigner les malades au sein même des plus grands hôpitaux des grandes villes, sans parler des régions enclavées où les structures de santé sont quasi inexistantes. La conjoncture des hôpitaux en témoigne. Les gens font des économies pour se faire opérer chez les privés



et les plus chanceux optent pour le Maroc, la Tunisie ou même la Turquie. « Nous sommes pratiquement des autodidactes livrés à nous-même au niveau des services. Nous ne bénéficions pas d'une formation de qualité, ni de moyens pédagogiques adéquats. Cette situation va mener inévitablement à une perte progressive des compétences », s'inquiète un résident exerçant dans les services de cardiologie du CHU Nafissa-Hamoud (ex-Parnet). Ce futur médecin spécialiste a appelé carrément à une révision du système d'évaluation des médecins résidents qui devrait se faire au cours de toute l'année, aussi bien sur le plan théorique que pratique, en affirmant que le

ministère de l'Enseignement supérieur à également sa part de responsabilité dans la dégradation du système de formation des étudiants en sciences biomédicales. « Nous devons prendre exemple de nos voisins maghrébins qui sont bien plus en avance que nous dans ce domaine », a-t-il jugé. Un avis partagé par sa consœur qui considère que le système de formation en Algérie est loin des normes, tant sur le plan pédagogique que pratique. Quant au caractère obligatoire du service civil pour parer au manque de médecins spécialistes dans les régions, cette jeune résidente, soutient que c'est un système qui a prouvé son échec pour la bonne raison que le médecin

se retrouve souvent dans des structures sanitaires déplorables, sans plateau technique adéquat.

« Ce sont souvent des hôpitaux ou des cliniques dépourvus de salle d'opération équipée, en plus de l'absence d'anesthésistes », a-t-elle fait observer. Les résidents approchés par les médias estiment que le personnel médical n'a pas été vraiment associé à l'élaboration de ce projet de loi. « Ce qui est bien dommage pour le système de santé algérien, car ayant une meilleure connaissance du terrain, ils auraient présenté des solutions plus concrètes aux maux dont souffre le secteur, loin de toute démagogie », estime-t-on.

F.N.

## HAUSSE ILLÉGALE DU PRIX PAIN

# Poursuites judiciaires contre les boulangers contrevenants

**LES BOULANGERS** de la wilaya de Tizi-Ouzou ayant été entraînés dans un mouvement de grève pour imposer le prix de 15 DA la baguette subiront des poursuites judiciaires et une sanction administrative, laquelle sera traduite par deux mois de fermeture de leur boulangerie. C'est ce que nous a indiqué, hier, le directeur du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou, Adjani Kada. « La fermeture de deux mois des boulangeries concernées prendra effet dès la fin de la grève des boulangers », a précisé notre interlocuteur, qui a insisté sur la ferme volonté des pouvoirs publics d'exécuter les lois de la République. Cependant, pour l'heure, plus de pain sur les étals des commerçants. En ce qui les concerne, les restaurateurs de la capitale du Djurdjura se font livrer du pain à partir d'autres wilayas. En somme, chacun tente de se débrouiller comme il peut pour répondre à la demande de ses clients. De leur côté, les artisans boulangers soulignent qu'avec un prix de 10 DA ils ne tirent aucun bénéfice, voire travaillent à perte puisque les charges d'une boulangerie sont multiples et lourdes. Le chargé de l'exécutif de l'Organisation nationale des commerçants et artisans (ONCA), bureau de

wilaya de Tizi-Ouzou, Slimane Harret, a déclaré au Jeune Indépendant que ce dossier portant sur le pain et la boulangerie doit être étudié dans le fond. « Les commerçants, particulièrement les boulangers, ont une multitude de charges », poursuit notre interlocuteur. Parmi certaines charges énumérées par Slimane Harret figurent les additifs indispensables au pain, comme la levure, les intrants, en sus des carburants, des salaires des employés, de l'entretien des espaces de la boulangerie et tant d'autres mesures de sécurité et d'hygiène. De son côté, le coordinateur de l'UGCAA (Union générale des commerçants et artisans algériens), bureau de wilaya de Tizi-Ouzou, Salim Zaïdat, a abondé dans le même sens. Notre interlocuteur a reconnu les énormes charges pesant sur les artisans boulangers. Comme solution à la problématique, Salim Zaïdat a suggéré un dialogue franc et sain entre les boulangers et les pouvoirs publics et en même temps l'étude du dossier dans son fond pour éviter tout amalgame. Certains se posent la question sur le prix de la farine que payent les boulangers. La réponse est simple : Le prix d'un quintal

de farine coûte au boulanger 2 300,00 DA. Pour le citoyen en revanche, le prix de 10 DA la baguette est déjà suffisamment élevé pour une bourse moyenne. Que peut-on dire alors de 15 DA ? Cependant, ces citoyens aux revenus modestes ont formulé le vœu de voir chacun éviter le gaspillage du pain. En vérité, ce ne sont pas les pères de famille aux revenus modestes qui gaspillent le pain, si vraiment gaspillage il y a. Les restes de pain qu'on voit souvent dans les poubelles sont ceux des restaurateurs. Or le restaurateur ne peut pas éviter les restes de pain. Un client, pour se restaurer, entame un nouveau de pain. Il ne peut en aucun cas consommer le reste du pain laissé par un autre client. Voilà la raison principale des restes de pain qu'on trouve dans les poubelles, plutôt à côté des poubelles. Les Algériens respectent trop la nourriture pour la jeter dans la poubelle. Saïd Tisseguine Encadré: les représentants des boulangers ont rencontré avant-hier les responsables de la wilaya. Les deux parties ont étudié l'affaire sous tous les angles. Cependant, chacun est resté cramponné à ses positions.

S. T.



## VISITE DU PRÉSIDENT FRANÇAIS EN ALGÉRIE

# MACRON ENTRE DÉNI ET REPENTANCE

*Emmanuel Macron va effectuer sa première grande visite en Algérie, le 6 décembre, depuis son accession à la présidence de la République, lors de laquelle il tentera d'écrire une nouvelle page de l'histoire de la France avec l'Algérie.*

**C**ependant, une telle chose n'est pas facile à faire. Il sera donc face à un défi de taille. En effet, le déplacement d'un chef d'Etat français en Algérie s'accompagne toujours d'un peu de pression. Et surtout, va-t-il réussir à dépasser le passé entre les deux nations ? A la veille de sa première visite officielle en Algérie en tant que chef d'Etat, le président français, Emmanuel Macron, a déjà esquissé ce que sera le fil conducteur de son discours sur la colonisation.

Il a d'ores et déjà affirmé qu'il ne sera pas le président qui prononcera la repentance de son pays par rapport aux crimes commis durant la colonisation : «J'ai souvent dit : ni déni ni repentance». «Il faut regarder les choses en face, c'est notre histoire commune», a-t-il ajouté, appelant à regarder de manière très dépassionnée cette période : «Ce passé c'est notre héritage pour l'éternité, comme disait Jankélévitch. Mais ce qui compte, c'est notre avenir commun», a conclu le président français, dont les propos ont été rapportés par l'AFP. Emmanuel Macron s'exprimait en réponse à un Français d'origine congolaise qui l'interrogeait sur la possibilité de le voir faire un geste en faveur d'une reconnaissance du passé colonial.

« Cette jeune femme n'a pas vécu la colonisation, donc elle ne peut se construire sa vie, son projet de vie, la relation avec le pays où elle est, la France, avec ça. Je ne vais pas dire la France



doit verser un subside, ou reconnaître ou indemniser, ce serait totalement ridicule. En termes de mentalité, ce n'est pas une façon de construire son avenir», a lancé Macron. Le chef de l'Etat français veut-il imposer son agenda en reniant son discours tenu au mois de mars à Alger, lors d'une interview télévisée privée, que la colonisation relevait d'un «crime contre l'humanité» ? Une déclaration qui a soulevé une grosse polémique en France, notamment dans les milieux ultranationalistes. Il est vrai aussi que le candidat à la présidentielle française n'était pas encore confronté à la réalité quotidienne et aux puissants lobbys qui l'ont propulsé à ce poste. La question de la repentance est ainsi évacuée alors qu'elle vient à peine d'être soulevée. Près d'un demi-siècle après l'indépendance, les démons du

passé polluent le présent et obèrent l'avenir des relations entre l'Algérie et l'ancienne puissance coloniale. Toutefois, les questions de mémoire n'expliquent pas à elles seules les convulsions cycliques qui caractérisent le dialogue franco-algérien.

La 4e réunion de la Commission mixte économique algéro-française (Comefa), tenue à la fin du mois de novembre dernier, s'est soldée par la signature de plusieurs accords de partenariats dont l'annonce de l'installation à Oran de l'usine Peugeot. Deux autres accords ont été également signés. Il s'agit d'un accord en vue de la création d'un consortium baptisé «Agro-med », pour l'exportation des fruits et légumes «bio» algériens vers la France. Le second accord concerne la création en Algérie d'une unité de fabrication de postes électriques moyenne et basse

tensions ainsi que des armoires de protection pour les systèmes de contrôle de commande, en partenariat entre le groupe algérien ELEC- El Djazaïr et Schneider Electric, spécialisé dans la gestion de l'énergie et en automatisation. Le 9 novembre dernier, le Sénat français a entériné une nouvelle convention judiciaire entre Paris et Alger. Aux termes de son article 21, la partie algérienne devra être informée de toute plainte visant l'un de ses ressortissants qui serait poursuivi sur le territoire français pour des faits commis en Algérie. Une disposition largement inspirée du protocole judiciaire signé entre la France et le Maroc en 2015 et qui avait mis fin à un an de gel des relations diplomatiques bilatérales. L'Algérie a demandé à bénéficier des mêmes avantages que ceux qui avaient été consentis à son voisin. **Hocine Adryen**

### PLF 2018

Le projet devant le Conseil de la nation dimanche prochain

L'INSTANCE de coordination du Conseil de la nation a tenu dimanche une réunion au siège de l'institution parlementaire au cours de laquelle il a été décidé de la reprise des séances plénières dimanche 10 décembre pour la présentation et le débat du projet de loi de finances (PLF) 2018, a indiqué le Conseil de la nation dans un communiqué.

Lors de cette réunion, présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, les membres de l'instance ont décidé de la reprise des séances plénières dimanche 10 décembre pour la présentation et le débat du projet de loi de finances 2018, a précisé la même source, ajoutant que la séance de lundi (11 décembre) sera consacrée à la poursuite du débat et à la réponse du ministre et celle de mercredi (13 décembre) au vote du texte.

Les membres de l'instance ont échangé leurs vues sur le projet de budget de fonctionnement du Conseil de la nation pour 2018. Ils ont en outre été tenus informés des préparatifs de la célébration du 20e anniversaire de la création du Conseil de la nation qui sera placée sous le patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a ajouté le communiqué.

Cette rencontre a été précédée d'une réunion du Bureau du Conseil de la nation sous la présidence de M. Bensalah qui a également rencontré les présidents des groupes parlementaires aux fins de concertation concernant la programmation et le déroulement des débats autour du PLF 2018 et la présentation du projet de budget du Conseil de la nation pour le même exercice.

Le Bureau du Conseil de la nation a déclaré vacant le siège du sénateur de la wilaya de Boumerdes, Abdelkrim Slimani, pour cause de décès.

Les membres de l'Instance de coordination du Conseil de la nation ont observé, en début de réunion, une minute de silence à la mémoire du sénateur décédé le 28 novembre 2017.

**M. D.**

IL A ÉTÉ ÉLU SUR LA LISTE DU FFS

## Mehenni Haddadou nouveau P/APW de Béjaïa

**LE NOUVEAU** président de l'APW de Béjaïa a été installé hier à la tête de cette institution au cours d'un vote à bulletin secret. Il s'agit de Mehenni Haddadou, maire sortant de la commune d'Akfadou, élu sur la liste du FFS. M. Haddadou a été plébiscité à une majorité écrasante par ses camarades et devient le plus jeune président (35 ans) depuis la naissance de l'APW. Le vote a eu lieu au cours d'une cérémonie officielle supervisée par le wali de Béjaïa.

M. Haddadou a été installé, hier, en présence une assistance nombreuse composée des nouveaux élus toutes tendances confondues, notamment les 10 élus du RCD, du FLN (7) et les indépendants (5) et aussi des députés du FFS et du RCD, et en présence également de citoyens.

Il a été élu avec 37 voix et 6 bulletins ont été déclarés nuls. Les élus ayant accordé leur voix au nouveau président sont évidemment ceux du FFS, du FLN et du

RCD. Le Front avait en fait besoin d'une seule voix pour diriger l'assemblée. Les autres voix seraient celles des indépendants parrainés par l'UDS, un parti non agréé dont le responsable n'est autre que l'ex-premier secrétaire national du FFS. Karim Tabbou. Haddadou Mehenni présidera ainsi, durant les cinq prochaines années, aux destinées de la wilaya de Béjaïa.

Le nouveau P/APW devrait former son exécutif. Pour cela il n'a besoin que d'une seule voix puisqu'il a obtenu 21 sièges sur les 43 que possède l'APW, soit 48,48%. Le nouveau P/APW a remercié les élus et la population de Béjaïa. Il a rappelé les principes politiques de son parti, notamment le slogan électoral «Solidarité locale et consensus national».

Il dira : «C'est la démocratie qui a gagné», affichant ensuite «sa disponibilité à écouter les avis des experts de la wilaya et les soucis qui seront exposés par les comités

des villages et les associations afin de booster le développement local.

Il a ensuite exigé «la réorganisation du scrutin des locales au niveau de la commune de Boudjellil». M. Haddadou a relevé «la nécessité de relancer les projets en souffrance», soulignant, de son avis, le besoin d'adhésion de tout le monde afin de sortir la wilaya du marasme». Le wali de Béjaïa a, pour sa part, rendu hommage à la population qui a voté en force. «Cela, dirait-il, est un bon signe quant à la volonté de tous de conjuguer les efforts en faveur du développement».

A noter aussi que l'installation des maires a débuté. Hier, c'étaient ceux des communes de Béjaïa, de Toudja, de Melbou, de Tifra et de Bouhamza qui ont été installés par le wali et les chefs de daïra. Aujourd'hui, le wali devrait installer Mouloud Salhi à la tête de la mairie d'Akbou. Si l'installation des maires ne devrait pas poser de problème vu la loi électorale qui

permet à la liste ayant obtenu 35% de porter une candidature, il n'en sera sûrement pas de même pour le vote des décisions du maire qui doivent passer par le vote de l'assemblée, lequel nécessite une majorité. Ainsi donc, pour éviter des blocages, les maires doivent former des exécutifs majoritaires en nombre d'élus ou de voix pour pouvoir bien gérer et voter sans blocage les décisions de l'exécutif.

Rappelons que le FFS a obtenu des majorités relatives dans 19 communes dont Béjaïa, Toudja, Béni Ksila, Souk El Tennine, Sidi Ayad, Béni Djellil, Semaoune, Souk Ouffella, Tibane, Timezrit, Seddouk, Ighil Ali, Aït Rezine, Chellatta, Ighram, Tichy, Darguina, Tamokra et Aït Smaïl.

Il est suivi du RCD avec 13 communes dont Adekar, Aokas, Tinebdar et Fenaïa, puis arrivent le FLN et le RND et l'alliance TAJ, le PST et le MPA.

**N. Bensalem**



## SELON UNE ENQUÊTE DE L'ONS

Le secteur public paie mieux que le privé

Le salaire net moyen mensuel a été globalement de 39 900 DA en 2016, à raison de 55 700 DA dans le secteur public contre 32 600 DA dans le privé national. Une moyenne établie par l'Office national des statistiques (ONS).

Le salaire net moyen est composé du salaire brut diminué des différentes retenues (IRG, sécurité sociale et retraite). Cette rémunération brute totale se compose à hauteur de 58% du salaire de base et de 42% de primes et d'indemnités. En 2016, le salaire net moyen mensuel a ainsi évolué de 1,8% par rapport à l'année 2015, durant laquelle il était de 39 200 DA. Ces chiffres sont issus d'une enquête annuelle sur les salaires, menée par l'ONS auprès de 545 entreprises publiques et de 242 entreprises privées de 20 salariés et plus (hors administration et agriculture). L'ONS explique ces disparités salariales entre les secteurs public et privé par l'existence de certaines entreprises publiques importantes en termes d'effectifs, avec un système de rémunération avantageux. Les secteurs des hydrocarbures (production et services d'hydrocarbures), et des finances (banques et assurances) « sont en tête des secteurs qui paient bien », révèle encore l'enquête menée par l'office. Avec un salaire net moyen de 102 000 DA/mois dans les industries extractives d'hydrocarbures et 59 700 DA/mois dans le secteur financier. A l'inverse, les salaires nets moyens (secteur public) sont inférieurs à la moyenne globale, dans le domaine de la construction avec 30 400 DA/mois, et dans l'immobilier et services aux entreprises avec 32 900 DA. Par secteur, il est constaté que dans les entreprises publiques, les salaires nets moyens sont plus élevés dans les industries extractives avec 103 200 DA/mois, et l'activité financière avec 56 200 DA. En revanche, les entreprises publiques les moins rémunératrices sont celles de la construction, avec 35 700 DA/mois, et les hôtels et restaurants, avec 34 600 DA. Dans le secteur privé, les sociétés les mieux rémunératrices sont aussi celles des finances avec un salaire mensuel de 74 300 DA, soit le double du salaire net moyen global dans le privé national, et celui de la santé avec 44 000 DA, soit 1,3 fois le salaire net moyen global dans le privé. Par contre, les salariés les moins rémunérés dans les entreprises privées sont ceux des industries extractives (mines et carrières) avec 26 000 DA/mois, et de l'immobilier et services aux entreprises avec 27 800 DA. Il est aussi observé que les écarts de salaires selon la qualification et les secteurs d'activités sont dans certains cas assez élevés. En effet, le salaire des agents de maîtrise dans les activités liées aux hydrocarbures (où le personnel est très qualifié) est de 97 219 DA contre 35 522 DA dans le secteur de la construction de la sphère économique étatique.

L. A. A.

## COOPÉRATION ALGÉRO-CHINOISE DANS LE SECTEUR AGRICOLE

# Des experts pour optimiser l'exploitation des terres salines

Dans le cadre de la coopération sino-algérienne dans le secteur agricole, la Chine dépêchera 25 experts en Algérie qui auront pour mission la réalisation du projet relatif à l'amélioration des techniques d'aménagement des terres agricoles salines.

Le décret présidentiel portant ratification du protocole d'accord algéro-chinois relatif à l'envoi d'une mission d'experts chinois en Algérie pour la réalisation de la deuxième phase du projet d'amélioration des terres agricoles salines a été publié dans le Journal officiel no 65. En vertu de cet accord, sept experts chinois travailleront de manière permanente durant trois années, ainsi que dix-huit experts et techniciens de ce pays pour des visites de travail de courte durée.

Ces 7 experts chinois seront affectés au laboratoire central de l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRA à Alger) et de la station expérimentale de cet institut dans la wilaya de Relizane. Des formations seront organisées sur sites, au moment opportun, deux fois par an, au profit de 300 personnes, précise le protocole d'accord. Concernant le financement de ce projet, il est d'un montant de 16,03 millions de yuans qui sera couvert par un don défini par un accord de coopération économique et technique signé en 2013 entre les gouvernements des deux pays.

Tout en se basant sur les acquis techniques de la première phase du projet mise en œuvre entre 2012 et 2015, en coopération avec l'entreprise «China agriculture international development», la mission chinoise



aura pour objectif, dans la deuxième phase, de poursuivre les travaux engagés et d'étendre les techniques d'aménagement des terres salines à travers des actions de démonstration, de vulgarisation et de transfert de savoir-faire. La partie chinoise est soumise à plusieurs obligations.

Il s'agit d'envoyer sur le site du projet en Algérie une équipe de gestionnaires et d'experts pour préparer le programme de travail et assurer la gestion et l'exécution des activités prévues. Elle devra également fournir, entre autres, les appareils d'analyse chimique des sols, le matériel d'irrigation par aspersion et celui du système goutte-à-goutte pour l'expérimentation et la démonstration, et les produits d'amendements des sols salins, les engrais

chimiques, les pesticides ainsi que les outils et machines agricoles et les espèces de culture destinées à l'expérimentation en coopérant avec les institutions algériennes concernées.

En outre, elle prendra en charge le paiement des experts chinois (salaires payés en Chine...), leur voyage international aller-retour entre la Chine et l'Algérie ainsi que le logement et le transport lors de leur séjour en Algérie.

Pour ce qui est des obligations de la partie algérienne, elle devra préparer le programme des activités à mener en commun accord avec les partenaires chinois et désigner des gestionnaires algériens (quatre personnes comprenant coordinateurs, responsable technique et chercheurs) pour participer à la mise en œuvre du projet et à

l'accomplissement de toutes les tâches du projet, en collaboration avec l'équipe chinoise. Elle est également appelée à mettre à la disposition du projet le personnel algérien formé de chercheurs, de techniciens, de gestionnaires, d'ouvriers et à fournir les machines, les équipements et les outils nécessaires.

Elle doit également assister la partie chinoise dans l'identification des exploitations agricoles, dans la région de Hmadna (Relizane), appelées à collaborer avec le projet pour y installer les parcelles de démonstration technique.

La partie algérienne est aussi tenue d'assister la partie chinoise dans les formalités nécessaires à l'introduction légale des espèces de culture destinées à l'expérimentation. Les experts agronomes du ministère font constater une extension considérable de la salinisation des terres agricoles depuis plusieurs années, particulièrement dans les zones arides et semi-arides du pays. Actuellement, on estime que la superficie affectée par la salinisation à l'échelle nationale représente 600 000 hectares (ha) dont 18 000 ha dans la wilaya de Relizane et autant à Mostaganem. «Le non-traitement de ce phénomène entraîne une stérilisation définitive des sols affectés, au détriment de l'agriculture», prévient-on.

Z. M.

## ALGÉRIE - ESPAGNE : PROGRAMME P3A

# L'accord d'appui au CNPSR a porté ses fruits

**LES RÉSULTATS** issus du programme de jumelage institutionnel qui lie le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR) à la Direction générale du trafic (DGT) permettront d'améliorer le dispositif de prévention et la sécurité au niveau du réseau routier algérien. C'est ce qui ressort du séminaire organisé, hier à El-Aurassi, par le CNPSR en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, du représentant du ministre des Affaires étrangères, Ali Mokrani, ainsi que de l'ambassadeur espagnol en Algérie, Santiago Cabanas-Ansorena et de l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne, Jean O'rouke. Selon le ministre de l'Intérieur, ce projet de jumelage, qui s'inscrit dans le programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association P3A, a été entamé il y a deux ans. Il est financé par l'UE et géré par le ministère du Commerce. Pour ce qui est des objectifs, ce programme vise à renforcer la stratégie de l'Etat pour la lutte contre le «fléau routier», celui des accidents.

Ce programme, a-t-il expliqué, vise notamment à contribuer à la baisse du nombre d'accidents de la route, de la mortalité sur les routes, mais également du nombre de blessés qui demeure inquiétant malgré les campagnes de sensibilisation entreprises par le CNPSR.

Dans le même sillage, Bedoui a qualifié cette expérience de très fructueuse et indiqué qu'elle s'est déroulée dans un climat très favorable. Elle s'est soldée par l'élaboration du nouveau code de la route et des registres nationaux comprenant les renseignements numérisés des véhicules et de leurs propriétaires, basés sur un système central électronique, a enchaîné le ministre. Cette démarche va permettre de croiser les informations des individus avec celles des autres systèmes relevant des autres secteurs, à savoir l'assurance, la prise en charge médicale et le registre de l'état civil, afin de mieux comprendre le phénomène des accidents routiers et de trouver les solutions idoines, a tenu à préciser le ministre. Pour sa part, le directeur général du CNPSR, Ahmed Naït El-Hocine, a indiqué

que le montant dédié à la réalisation de ce programme est estimé à 1,5 d'euros et il repose sur 75 experts. Il a été accompagné par une délégation créée au niveau du ministère de l'Intérieur, qui aura pour mission de veiller à l'application de la politique arrêtée dans ce sens, a souligné Naït El-Hocine.

Il a rappelé, en outre, que le permis à points rentre dans ce cadre ainsi que d'autres outils permettant de rendre les routes moins mortelles au niveau national. Concernant la collecte des informations, le directeur général du CNPSR a signalé qu'il y a un groupe composé d'éléments de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de la Sûreté nationale, du ministère de la Santé et de la Protection civile, créé au niveau du CNPSR pour unifier les renseignements en vue d'en faire un usage national.

Il est à signaler que les résultats de ce projet ont été présentés hier et ont fait objet d'un débat en présence des experts et des responsables chargés de suivre ledit projet.

Aziza Mehdid



## AFFAIRE ALGÉRIE TÉLÉCOM

# L'homme d'affaires algéro-luxembourgeois Chani Medjdoub blanchi, Boukhari rentre chez lui

*C'est avec un grand soulagement que les mis en cause et leurs avocats ont accueilli le verdict dans l'affaire dite «Chani-Boukhari», prononcé hier par la présidente de la 6e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger.*

**E**n effet, la présidente en charge du dossier, Meriem Derrar Djebbari, après consultation de ses deux conseillères Rafika Mouhab et Fatiha Mokdadi, a tout simplement blanchi l'homme d'affaire algéro-luxembourgeois Chani Medjdoub des faits qui lui ont été reprochés au cours de l'instruction judiciaire mais aussi par les juges de la chambre d'accusation d'Alger, dont trafic d'influence et blanchiment d'argent. Les mêmes juges ont décidé la levée de la main sur tous les biens mobiliers et immobiliers de Chani Medjdoub car il a été innocenté, mais celui-ci ne recouvrira pas sa liberté pour la simple raison qu'il est poursuivi et condamné dans le cadre de l'affaire de l'autoroute Est-Ouest.

Les mêmes juges ont par contre accordé de larges circonstances atténuantes à l'autre accusé, Mohamed Boukhari, le condamnant toutefois à six ans de prison ferme. L'inculpé s'est vu infliger cette peine pour avoir accepté des pots-de-vin, mais il quittera aujourd'hui sa cellule et rentrera chez lui car ayant déjà purgé sa peine.

Pour rappel, le procureur général avait requis, au cours de son réquisitoire, la confirmation des peines prononcées lors du premier jugement dans le procès qui revient après cassation de Chani Medjdoub et de Mohamed Boukhari, et ce conformément à l'arrêt de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême.

Les inculpés, entourés de leurs avocats, ont toujours nié, tout au long de leurs auditions, les chefs d'accusation de trafic d'influence et blanchiment d'argent.

Les deux mis en cause ont été condamnés en 2012 à des peines de 15 ans de prison assortis de 4 millions de dinars.

Pour rappel, les deux sociétés chinoises ZTE Algérie et Huawei Algérie se sont vu infliger en 2012 une mesure d'interdiction d'investir en Algérie pendant une durée de deux ans et ont été condamnées à payer, chacune, un million de dinars d'amende pour versement de pots-de-vin.

Chani et Boukhari ont vu leurs peines relativement allégées par rapport au verdict du procès en première instance, durant lequel ils avaient été condamnés à 18 ans de prison et à s'acquitter, chacun, d'une amende de 5 millions de dinars pour corruption au détriment d'Algérie Télécom. Le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed avait également décidé de saisir les biens de Mohamed Boukhari au Luxembourg ainsi que ses comptes bancaires.

Trois cadres des sociétés chinoises ZTE-Algérie et Huawei Algérie avaient été, pour leur part, condamnés à dix ans de prison ferme par défaut pour trafic d'influence et versement de pots-de-vin. Des mandats d'arrêt internationaux ont été lancés contre eux.

Le procureur général près la cour d'appel d'Alger avait requis lors du premier jugement, au cours de son réquisitoire, 18 ans de prison ferme assortis d'une amende de 4 millions de dinars à l'encontre de l'an-



cien conseiller du P-DG d'Algérie Télécom, Mohamed Boukhari, et de l'homme d'affaires algéro-luxembourgeois, Chani Medjdoub.

Le même procureur avait requis, dans la même affaire, les mêmes peines prononcées lors du premier jugement, à savoir 10 ans de prison ferme, contre les deux autres accusés, à savoir les deux sociétés chinoises. Ainsi, le représentant du parquet général avait requis la confirmation des premières sentences prononcées par les juges de la même cour, autrement composée. En 2012, il avait été demandé que les premières peines prononcées à l'encontre des deux sociétés chinoises, ZTE Algérie et Huawei Algérie, lors du premier jugement soient confirmées.

Pour rappel, Mohamed Boukhari et Chani Medjdoub avaient été condamnés en juillet 2012 en première instance judiciaire, après que le juge du pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed les ait reconnus coupables des faits qui leur avaient été reprochés tout au long de l'instruction judiciaire menée par le juge de la 9e chambre d'instruction du tribunal d'Alger. Ils avaient ainsi écopé, chacun, de 18 ans de prison. Cette peine avait été commuée, en décembre de la même année, à 15 ans de prison, et ce par la cour d'appel d'Alger.

Les deux sociétés ZTE Algérie et Huawei Algérie avaient été, elles aussi, condamnées à une année d'interdiction de soumission aux marchés publics. L'affaire avait éclaté à la suite d'une commission rogatoire transmise à Luxembourg, dans le cadre du dossier de l'autoroute Est-Ouest. Celle-ci avait mis au jour des informations concernant des pots-de-vin versés par deux sociétés chinoises aux deux prévenus. Le pôle judiciaire spécialisé d'Alger avait aussitôt ouvert une enquête sur ordre du parquet général de la cour d'Alger. Les deux mis en cause, qui se sont succédé à la barre, ont nié tous les faits qui leur étaient reprochés. Chani Medjdoub a comparu, rappelons-le, devant les juges sur une chaise roulante. Il a clamé haut et fort : «La banque Natixis est entièrement responsable dans cette affaire pour la

simple raison qu'avec la complicité de Mohamed Boukhari, elle a transféré des sommes colossales en euros, et ce de manière fallacieuse.»

Le premier inculpé dans cette affaire, Mohamed Boukhari, avait déclaré avoir agi conformément à la loi, même en ce qui concerne la somme de 4 millions d'euros transférée sur son compte bancaire. Le procès avait été reporté à plusieurs reprises en raison, notamment, de l'absence des témoins et des deux inculpés en détention, lesquels n'avaient pas été transférés à Alger pour être rejugés.

Dong Tao, Chen Zhibo et Xiao Chuhfa, toujours en fuite, font, pour leur part, l'objet d'un mandat d'arrêt international. Cela dit, le fait marquant du procès en appel reste incontestablement les graves accusations portées à l'encontre de la banque Natixis.

Cette dernière, selon la défense, a en effet joué un rôle trouble dans cette affaire. L'autre fait ayant marqué le procès en appel porte sur les propos tenus par l'un des mis en cause dans cette affaire lors de son passage à la barre. En effet, Mohamed Boukhari, qui avait reconnu devant le juge avoir effectivement perçu de l'argent dans le cadre de transactions commerciales conclues par Algérie Télécom avec les deux sociétés chinoises, ZTE Algérie et Huawei Algérie, avait avoué : «J'étais à l'époque chargé de la communication et donc, je n'avais pas le pouvoir d'influer sur le processus d'attribution des marchés. Au début, j'ai catégoriquement refusé de percevoir de l'argent, puis j'ai fini par accepter, l'argent ne provenant pas des caisses d'Algérie Télécom ou de toute autre institution publique.»

Chani Medjdoub est également poursuivi dans l'affaire de l'autoroute Est-Ouest, dans laquelle il est accusé, à côté de 22 personnes morales et physiques, de corruption et de blanchiment d'argent. Les deux inculpés avaient nié tous les faits qui leur étaient reprochés, estimant avoir agi conformément à la loi relative à la conclusion des marchés publics.

Les avocats de la défense qui se sont succédé pour les plaidoiries ont insisté sur «la

nullité des procédures de poursuite judiciaire et sur la prescription de l'action publique», estimant que les faits remontent à 2003 alors que l'ouverture de l'instruction judiciaire ne s'est faite qu'en 2008.

Il convient de signaler que le procureur général avait estimé qu'il n'y a pas eu de prescription de l'action publique pour la simple raison que, dans cette affaire, il existe toujours des infractions répétées. Pour rappel, cette affaire avait éclaté à l'occasion de l'instruction entamée dans le cadre du dossier de l'autoroute Est-Ouest, suite à une commission rogatoire internationale ayant conduit au Luxembourg l'ex-juge d'instruction de la 9e chambre près du pôle judiciaire de Sidi M'hamed, Kamel Ghazali, lequel occupe actuellement le poste de procureur général adjoint près la cour de Blida.

Selon le dossier judiciaire, Mohamed Boukhari, ancien cadre dirigeant d'Algérie Télécom, et l'homme d'affaires Chani Medjdoub auraient perçu des pots-de-vin pour avoir facilité la conclusion de transactions douteuses en matière de télécommunications et d'Internet entre Algérie Télécom et les deux sociétés chinoises ZTE Algérie et Huawei Algérie.

Les sociétés chinoises en question auraient versé, en contrepartie de ces transactions avec Algérie Télécom, des «commissions» au profit de deux sociétés de consulting appartenant à Mohamed Boukhari et Chani Medjdoub, et ce dans des comptes offshore ouverts au Luxembourg. Au cœur de ce scandale, la filiale luxembourgeoise d'une banque française, Natixis Private Banking en l'occurrence. C'est à travers cet établissement financier que les commissions, qui seraient en fait des rétro-commissions, ont été effectuées sur le compte personnel de Mohamed Boukhari.

Ce dernier avait reconnu devant le juge avoir perçu 10 millions de dollars en contrepartie d'un travail de consulting, niant avoir eu une quelconque influence dans la conclusion des marchés entre les sociétés incriminées.

**Redouane Hannachi**

## LE MINISTÈRE DU COMMERCE ANNONCE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ALERTE

Plus de 1,3 million d'accidents domestiques enregistrés en 2017

**LES ACCIDENTS** domestiques sont responsables, chaque année, de centaines de victimes, notamment parmi les enfants et les personnes âgées. La maison devient le lieu de tous les dangers. Le directeur de la qualité et de la consommation au ministère du Commerce, Sami Koli, annonce la mise en place prochaine d'un système d'alerte. S'exprimant hier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, Sami Koli a souligné que ce système est destiné à la prévention des accidents provoqués par des équipements défectueux ou à des vices cachés, de même qu'au signalement de produits alimentaires de mauvaise qualité. Il s'agit, selon lui, d'un mécanisme par le biais duquel les usagers pourront attirer l'attention des autorités sur des produits présentant un danger d'utilisation pour leur sécurité et leur santé, a-t-il expliqué. L'invité de la radio a rappelé qu'en 2017, il a été enregistré «un million trois cent soixante mille accidents domestiques, provoqués majoritairement par du monoxyde de carbone», précise-t-il. Il relève également

6 600 cas d'intoxication alimentaires, «dont 73%, survenus lors de fêtes familiales». Il estime que cela constitue «autant de situations qui échappent aux contrôles officiels». Le représentant du ministère estime par ailleurs que le nombre de décès par inhalation du gaz a atteint des proportions alarmantes ces dernières années. Le monoxyde de carbone, qualifié de tueur silencieux, est la principale cause d'intoxication accidentelle en milieu domestique. Selon lui, il est à l'origine de 132 décès en 2017. M. Koli a, à cet effet, noté qu'«on ne peut obstruer des voies d'aération dans des domiciles». Faisant état de l'existence de la présence de 25 laboratoires et de 10 000 agents de contrôle de la qualité, il révèle toutefois que la conformité des appareils à gaz vendus à travers le pays relève étroitement des services du ministère du Commerce. Aussi, M. Koli a fait part de nouvelles dispositions adoptées lors du dernier Conseil des ministres, tendant à préserver les droits des consommateurs et les moyens de lutte contre les pratiques commerciales déloyales, et ce à travers une loi énonçant un ensemble de règles relatives à la protection du consommateur. Il en souligne principalement quatre points : la garantie du service après-vente couvrant les véhicules automobiles et les équipements domestiques; le droit à la sécurité et à la santé des utilisateurs; la conformité des produits vendus sur le marché ainsi que l'hygiène et la salubrité des denrées alimentaires. Et de relever que cette loi a vocation d'être appliquée, autant par les bureaux d'hygiène communaux que par les agents de contrôle du ministère du Commerce, ceux des Douanes nationales et des services de sécurité. Enfin, et s'agissant de l'application et du suivi de ces nouvelles dispositions, le directeur du commerce a tenu à faire observer que son département n'était pas seul habilité à protéger les intérêts du consommateur. «Il y a une multitude d'intervenants sur le marché, à commencer par le consommateur lui-même», a-t-il conclu.

L. L.

## EDUCATION NATIONALE

# Quelque 35 000 enfants handicapés en scolarité régulière



**La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé dimanche que le nombre d'enfants aux besoins spécifiques pris en charge par les établissements scolaires durant l'année en cours s'élevait à 35 000, contre moins de 4 000 en 2014.**

Dans une allocution à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des handicapés, la ministre a indiqué que le nombre total d'enfants de cette catégorie, pris en charge par les établissements scolaires pour l'année 2017-2018, s'élève à 34 675 contre 3 375 en 2014. Elle a souligné que «31 060 enfants aux besoins spécifiques sont pris en charge dans des classes normales, soit 90%, et 3 615 dans des classes spéciales (intégrées)».

Le ministère «accueille depuis 1998 au sein de ses établissements scolaires des enfants malvoyants ou malentendants, des

enfants souffrant de légères déficiences mentales depuis 2014, ainsi que des enfants de la lune et des élèves souffrant de handicap moteur», a rappelé la ministre. «La scolarisation croissante de cette catégorie au sein d'établissements éducatifs normaux a créé un manque en matière d'encadrement pédagogique spécialisé, et parfois une impossibilité à satisfaire toutes les demandes», a ajouté la ministre de l'Education nationale, affirmant que «des efforts seront déployés pour prendre en charge davantage d'enfants.

Selon Mme Benghebrit, des mesures supplémentaires seront prises au profit de cette catégorie, notamment la formation des acteurs du secteur pour la prendre en charge dans le milieu scolaire normal, dans le cadre de la formation continue. La première responsable du secteur de l'éducation a indiqué qu'un programme de formation avait été lancé sur la pédagogie internée au profit des inspecteurs (3 sessions entre janvier et octobre 2017), outre une proposition faite au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, lors

de la réunion du 20 novembre dernier, relative à l'intégration des questions liées à l'enseignement destiné à cette catégorie dans la formation reçue par les enseignants étudiants.

Lors d'une contribution publiée dans les colonnes de notre confrère Liberté le 15 mars 2016, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), le professeur Mustapha Khiati, avait souligné que «l'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire peut commencer dès la maternelle». D'après lui, la place des jeunes handicapés dans des établissements scolaires n'est pas encore un fait ordinaire.

«Notre école n'a pas encore atteint un état de développement qui lui permet d'accepter tous les enfants souffrant de handicap. Des dispositifs particuliers doivent être mis en place en fonction des besoins de ces élèves, pour que leur scolarité soit la plus simple et la plus complète possible», avait-il indiqué.

Samir Mouloud

## SUR INITIATIVE DE LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE DE LA WILAYA

# Des handicapés de Ghardaïa bénéficient de fauteuils roulants

**C'EST DANS** une ambiance festive, bon enfant et émouvante que plus de cent enfants handicapés ont célébré la journée qui leur est désormais consacrée annuellement. Sous la coupole du centre pour handicapés de la daïra de Daïa-Ben-Dahoua, ils ont créé la surprise sur les planches face aux autorités locales présentes, dont le wali, Azzedine Mechri, et à un public venu en force assister à un spectacle des plus attrayants.

Les jeunes ont vite fait oublier leur handicap en se donnant à fond dans des scènes ludiques, sous les applaudissements nourris d'une assistance qui s'est accrochée à cette frange de la population. De son côté, la direction de l'action sociale de la wilaya de Ghardaïa a concocté un petit programme très riche et varié. Une série de manifestations artistiques et

culturelles ont débuté durant la journée de ce dimanche par des présentations et allocutions animées par de talentueux psychopédagogues et axées, notamment, sur la nécessité d'accorder aux handicapés une place au sein de la société par une prise en charge réelle.

Intervenant sur un autre registre, le directeur de l'action sociale a mis en relief la primauté de l'orientation, de l'assistance et de l'accompagnement de ces jeunes tout au long de leur cycle de formation. Ainsi que l'insertion et le placement des candidats dans le monde du travail. C'est ainsi que trois candidats ayant réussi avec succès les épreuves finales de la formation et de l'apprentissage en informatique ont été recrutés dans diverses administrations locales. Il y a lieu de rappeler que la wilaya compte un grand nombre de

personnes atteintes de déficience mentale, de handicapés moteur, de sourds-muets, en plus de ceux souffrant de déficience auditive et visuelle.

Des chiffres certes inquiétants, mais c'est la frange la plus défavorisée et la plus fragile qui mérite toute l'attention et de la population locale et des pouvoirs publics. Ces derniers ont mis sur pied une réelle politique de prise en charge des handicapés, particulièrement sur le plan éducatif et culturel. La wilaya dispose actuellement de huit centres d'accueil à Ghardaïa, Daïa, Guerrara, Berriane, Beni-Izguen, El-Atteuf, Metlili et El-Menia, d'une capacité d'accueil de 40 places en moyenne. Il y a lieu également de saluer au passage le précieux concours périodique des hommes en bleu de la Sécurité de wilaya de Ghardaïa et de la Protection civile, ainsi que

du staff de l'Union de wilaya des handicapés dirigée par un groupe de bénévoles qui assurent en permanence un enseignement polyvalent à plus de 400 enfants, entre jeunes garçons et filles. En cette journée mémorable, la DAS a remis cinq équipements, des fauteuils roulants aux handicapés, lors d'une cérémonie à laquelle ont pris part le wali, les parents d'élèves, quelques membres de l'exécutif, civils et militaires et plusieurs invités.

Saisissant cette occasion, le premier responsable de la wilaya, en marge de cette sympathique cérémonie, a lancé un appel pressant à toutes les âmes charitables pour apporter de leur côté une pierre à l'édifice précieux de prise en charge de cette frange de la population, qui demande de la compréhension et non de la compassion.

Aissa Hadj Daoud



IL A ÉTÉ TUÉ À SANAA

# Salah victime de ses revirements

L'ex-Président yéménite Ali Abdallah Saleh a été tué, affirment les houthis. Al-Mahdi Ahmad bin Yahya, chef d'un département de l'armée yéménite alliée avec les houthis a confirmé la mort de M. Saleh à Sputnik.



Le Congrès général du peuple yéménite, le parti auquel appartient M. Saleh, a aussi confirmé cette information. Ali Abdallah Saleh, Président yéménite de 1994 à 2011, a été tué par les rebelles houthis, ont affirmé lundi la chaîne de télévision iranienne Al-Alam et l'agence d'information iranienne Tasnim. D'après Tasnim, M. Saleh a trouvé la mort alors qu'il essayait de s'enfuir de la capitale yéménite vers le gouvernorat de Maâ'rib. Al-Mahdi Ahmad bin Yahya, chef d'un département de l'armée yéménite alliée avec le mouvement chiite Ansar Allah (ou rebelles houthis) a confirmé la mort de l'ancien Président à Sputnik. Selon le général, M. Saleh a été tué lundi sur la route reliant Sinhan à Maâ'rib, au cours de ses déplacements secrets dans le pays. Les forces de sécurité de l'armée yéménite avaient suivi les déplacements de M. Saleh depuis dimanche soir. Quand l'ex-Président est arrivé dans le quartier Sinhan de Sanaa, les militaires yéménites ont entrepris une tentative de l'arrêter. M. Saleh et plusieurs personnes de son entourage ont été tués lors d'un échange de tirs. De nombreuses per-

sonnes ont été arrêtées. Le ministère de l'Intérieur contrôlé par les houthis a aussi annoncé la mort d'Ali Abdallah Saleh. Le Congrès général du peuple, parti auquel appartient M. Saleh, a fini par confirmer la mort de M. Saleh. Dans un premier temps, un membre du Congrès avait démenti cette information qu'il avait qualifiée de rumeurs. Ces derniers jours, les forces fidèles à M. Saleh combattent les rebelles houthis pour reprendre le contrôle des bâtiments officiels à Sanaa, les mêmes qu'ils contrôlaient conjointement il y a encore quelques jours. M. Saleh a déclaré lundi qu'il rompait son alliance avec les houthis, les accusant de sacrifier le peuple yéménite au nom de leurs ambitions et de la politique imposée par l'Iran. Samedi, le Congrès général du peuple, allié d'Ansar Allah depuis le début du conflit au Yémen, avait diffusé une déclaration appelant à lutter contre les houthis qui «entraînent le pays dans la guerre civile». D'après la chaîne de télévision Al Arabiya, il n'y a pas d'informations sur le sort de M. Saleh après que sa maison située à Sanaa a été bombardée. Des avions de la coalition d'agression arabe

dirigée par l'Arabie saoudite ont frappé lundi matin les positions des milices houthies à Sanaa pour soutenir l'ex-Président Ali Abdallah Saleh, anciennement proche des houthis avant de renoncer à son alliance avec le groupe soutenu par l'Iran. Sanaa totalement contrôlée par les houthis Les insurgés houthis auraient pris le contrôle de la capitale yéménite, Sanaa, rapportent les médias locaux. Ces rapports font suite à l'annonce de la mort de l'ex-Président yéménite Ali Abdallah Saleh, ancien allié des Houthis dans le conflit les opposant aux forces fidèles au Président en fonction Abd Rabbo Mansour Hadi. Selon certaines informations, le fils aîné de l'ancien dirigeant Ahmad Saleh, considéré jusqu'à présent comme son éventuel successeur, a été arrêté. Le weekend dernier, le défunt chef d'État avait tendu la main à la coalition adverse dirigée par l'Arabie saoudite, ce qui a été qualifié de «grande trahison» par les Houthis. Des affrontements ont éclaté ensuite dans la capitale Sanaa contrôlée par les forces anti-Hadi.

D. Z et agences

TÉHÉRAN À PARIS :

## « L'Iran ne négocie pas les questions de défense nationale »

**LE PORTE-PAROLE** du ministère iranien des Affaires étrangères, Bahram Qassemi a réitéré que « l'Iran ne négocie pas les questions de défense nationale, encore moins son programme balistique » conseillant à la France « d'être plus concise dans ses positions à l'égard des questions de la région », selon l'agence iranienne Farsnews. Interrogé sur les déclarations du président français concernant la nécessité d'entamer un dialogue pour réduire les capacités défensives de l'Iran, M. Qassemi a répondu : « Les responsables français et autres responsables qui discutent des affaires de l'Iran doivent tenir compte des grands développements qui ont eu lieu au cours des dernières décennies dans la région et de bien noter les importantes variations qui existent entre les circonstances actuelles et celle passées ». Et d'ajouter : « Ils doivent analyser les questions de la région avec plus de précision avant de se prononcer sur n'importe quelle question régionale. Car,



la République islamique d'Iran ne négocie pas ses questions de défense et son programme balistique ». Il a exprimé la possible rencontre entre les responsables iraniens et ceux français dans l'avenir : « Nous discuterons alors avec les responsables de l'Élysée de diverses questions, dans divers domaines afin qu'ils puissent analyser les questions qui concernent la République islamique d'Iran avec plus de précision et de profondeur et nous leur rappellerons que l'Iran est le seul État qui a le plus payé dans la lutte contre le terrorisme ».

Et de conclure : « Ils doivent savoir que sans la lutte de l'Iran contre les terroristes, ces derniers auraient commis des crimes odieux dans les rues de l'Europe et dans d'autres régions du monde comme cela s'est produit au cours des dernières années dans certaines villes européennes ».

R. I.

### SELON LE NEW YORK TIMES

Le prince Ben Salmane renonce à Al Quds

**MOHAMAD BEN SALMANE** renonce à la ville sainte d'Al Quds Jérusalem comme capitale de l'État palestinien, comme l'a préconisé le plan arabe de paix qui avait été concocté par les Saoudiens. Il a en effet proposé un nouveau plan de paix dans lequel la ville d'Abu Dis serait la capitale palestinienne, a assuré le New York Times, comme le rapporte le site d'information pro israélien Le Monde juif. Cette révélation intervient alors que le président américain Donald Trump s'apprête pour transférer l'ambassade des États-Unis de Tel Aviv à Jérusalem Al Quds occupée. Abu Dis est une petite ville palestinienne située à côté de la ville de Jérusalem Al Quds occupée. Depuis l'accord intérimaire de 1995 sur la Cisjordanie et la bande de Gaza, Abu Dis a fait partie de la « zone B », sous contrôle israélien et palestinien. Selon le quotidien américain, MBS a déjà informé le chef de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas de sa proposition lorsqu'il l'a rencontré le mois dernier. De retour de Riyad, ce dernier n'a rien voulu révéler du contenu de ses tractations avec MBS devant la réunion du Comité central de son mouvement Fatah, se contentant de le laisser publier un communiqué qui « rend hommage aux positions saoudiennes constantes de soutien à la lutte du peuple palestinien et à son attachement à l'initiative arabe », a révélé pour sa part le site en ligne du journal arabe Al Araby. À la lumière de cette proposition saoudienne, la réunion d'urgence convoquée pour le mardi 5 décembre par la Ligue arabe pour dénoncer la décision du président américain Donald Trump est compromise d'avance. D'autant que la rencontre aura lieu au niveau des représentants des pays arabes et non au niveau des ministres des Affaires étrangères. La réaction de son chef Ahmad Aboul Gheith a été d'ailleurs très fade: il s'est contenté de mettre en garde le président Trump contre les conséquences de sa décision, indiquant qu'elle renforcera l'extrémisme et la violence et ne servira pas le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
 DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BEJAIA  
 ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE DE KHERRATA

## AVIS DE RECRUTEMENT

L' Etablissement Public de Santé de proximité de Kherrata wilaya de Bejaia lance un concours de recrutement dans le tableau cité ci-dessous

Grade	Type de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité requise	Nombre des postes	Lieu de nomination	Autres conditions
Biologiste 2 <sup>ème</sup> degré	Concours sur titre	Titulaires du diplôme de master en biologie ou titre équivalent	Microbiologie, parasitologie, physiologie animale, génétique, biologie reproductive, biologie cellulaire, chimie biologique, neurobiologie, moléculaire, physiologie, pathologie, génie biologique, environnement, Contrôle de qualité et analyse, science de l'environnement animal, botanique et technologie biologique, génie pharmaceutique et biochimie	02	Etablissement public de santé de proximité de Kherrata	/
Biologiste 1 <sup>er</sup> degré	Concours sur titre	Titulaires d'une licence en biologie ou titre équivalent	Microbiologie, parasitologie, physiologie animale, génétique, biologie reproductive, biologie cellulaire, chimie biologique, neurobiologie, Moléculaire, Physiologie, pathologie, génie biologique, environnement, Contrôle de qualité et analyse, science de l'environnement animal, botanique et technologie biologique, génie pharmaceutique et biochimie	02	Etablissement public de santé de proximité de kherrata	/

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- \*Demande manuscrite
- \* Copie de la carte nationale d'identité
- \* Copie de la qualification et du diplôme exigé dans la spécialité
- \* Copie du relevé de notes du parcours scolaire du candidat
- \* Attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat paraphée par l'organisme de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant
- \*Fiche de renseignements remplie par le candidat

Les dossiers seront déposés ou envoyés à l'établissement public de santé de proximité de Kherrata wilaya de Bejaia dans un délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant du 05/12/2017/ ANEP N° 530 440

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA  
 DAIRA DE MEGGARINE  
 COMMUNE DE SIDI-SLIMANE  
 MATRICULE FISCAL:0988430105056918

## AVIS D'INFRACTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le chargé de la gestion de la commune de sidi Slimane, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités n°04/2017, publié dans

- Le Jeune Indépendant : le 23/10/2017.
- La Jeune Indépendant : le 23/10/2017

Relatif au projet suivant:

- Achèvement de la piscine à côté de moi à sidi slimane (re-formation ; purification de eau ; chauffage et ventilation traitement)

Que ce dernier est déclaré infructueux.

Le Jeune Indépendant du 05/12/2017/ ANEP N° 530 431

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de El Bayadh  
 Daira de Boussadja  
 Direction de Santé et de la Population  
 N° de Registre : 099732019001233  
 N° : 5943

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Monsieur le président de l'A.P.C. d'oussadja informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par suite l'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N° 02/2017 paru dans les quotidiens nationaux « Le Jeune Indépendant » du 16/09/2017 et « Le Jeune Indépendant » du 15/09/2017 et ce pour :

### 3 Aménagement Routes Principales A VSA Ben Boualeh.

Après la réalisation d'évaluation et l'analyse des offres par la commission, ont été provisoirement attribués comme suit :

Désignation	Montant en TTC (DA)	Montant en TTC après correction (DA)	Délai d'exécution	Note Technique (sur 100)	Observations
Entreprise des travaux publics SPAKA KAMEL Cité les palmiers route Ah el bey Constantine NIF : 158250107249124	22.482.892,40	22.482.892,40	Six (06) mois	60,33	qualité et moins cher

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux cités ci-dessus. Et le dixième jour ouvrable avec un jour férié ou un jour de repos legal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de l'APC (bureau des marchés ou plus tard) dans 10 jours à compter de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant du 05/12/2017/ ANEP N° 25106355

République Algérienne démocratique et populaire  
 Wilaya d'El Bayadh  
 Direction de la Santé et de la population  
 NIF : 099732019001233

## Avis d'attribution provisoire N° 07/2017

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la direction de la Santé et de la population de la wilaya d'El Bayadh informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/2017 paru dans la presse nationale *Le Jeune Indépendant* et *El Fajr* en date du 09/07/2017 portant «Acquisition des équipements médicaux pour hôpital 60 lits à Bougtob» que les résultats provisoire sont les suivants :

Etablissement	Lots	Note technique	Délais livraison	Délais de garantie	Montant de l'offre (avant vérification)	Montant de l'offre (après vérification)
EURL JIN MED NIF : 001231011314425	Lot n° 01 : équipements médicaux	61,56	48H	05 ans	24 329 141,00	21 949 140,00
EURL FODIMMED NIF : 000015010325863	Lot n° 02 : équipements médicaux et mobiliers de literie	43,63	15 jours	25 mois	2 570 162,00	2 570 162,00
DIF CHEKH NIF : 17553200009056	Lot n° 03 : équipement de bureautique	58,66	05 jours	25 mois	262 990,00	262 990,00

Les soumissionnaires non qualifiés sont invités dans un délai de 03 jours à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés public de la wilaya d'El Bayadh dans les dix jours (10) qui suivent la date de la première publication de présent avis conformément à l'article 82 alinéa 1.2.3 et 4 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation de service public.

Le directeur

Le Jeune Indépendant du 05/12/2017 / ANEP N° 530 422



11<sup>e</sup> BIENNALE AFRICAINE DE LA PHOTOGRAPHIE

## Fierté à Bamako

Accessible jusqu'au mercredi 31 janvier 2018, la onzième édition de la Biennale africaine de la photographie à Bamako compte la participation de quarante artistes du continent africain et d'Europe dont trois Algériens.

Ouvertes samedi dernier, les Rencontres de Bamako au Mali, Biennale africaine de la photographie, célèbrent cette année la Fierté de l'Afrique. Quarante artistes et collectifs africains, photographes ou vidéastes, seront choisis parmi plus de 300 candidatures. Ils seront mis à l'honneur au Musée national du Mali lors de l'exposition panafricaine à laquelle participent Fethi Sahrroui, Youcef Krache d'Algérie et Neil Beloufa (France-Algérie). Ces exposants sont appelés à s'interroger sur les transformations du monde contemporain et les nouveaux développements possibles pour le continent africain dont ils sont les acteurs et les témoins. Leurs approches et leurs langages visuels font émerger des récits alternatifs sur l'Afrique qui tissent de nouveaux liens avec le passé, éclairent le présent et ouvrent d'autres perspectives pour le futur. Cinq autres expositions distinctes sont proposées, elles sont articulées autour des thèmes de l'exposition panafricaine, au Musée du District, à la Galerie Médina, à l'Institut français de Bamako et au Parc national. La vie selon James Barnor présentera le travail pionnier de ce photographe ghanéen né en 1929. Independence Remixed explorera l'histoire de la musique des indépendances à nos jours. Les expositions Afrofuturism : les transhumains conçoivent une nouvelle vision pour l'Afrique et La Part de l'autre est inhérente à des questions de l'altérité au présent et au futur. Pour la première fois, Bamako accueillera également une sélection d'œuvres de la Walther Collection, l'une des collections particulières de photographies les plus importantes au monde sur les espaces déconstruits et les mémoires sondées. Lors de la cérémonie d'ouverture de cette édition, la commissaire Marie-Ann Yemsi



a expliqué que le titre Afrotopia de l'exposition est une référence à l'essai publié en 2016 par l'intellectuel sénégalais Felwine Sarr, pour exalter la créativité du continent, appelé à inventer lui-même son avenir. Elle se veut « un manifeste de transformation de cette Afrique, d'une Afrique qui est fière d'elle-même, qui lève la tête et qui réalise que les outils sont sur le continent et que ce continent a quelque chose à dire au monde », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Pour le Malien Idrissa Maïga qui participe pour la

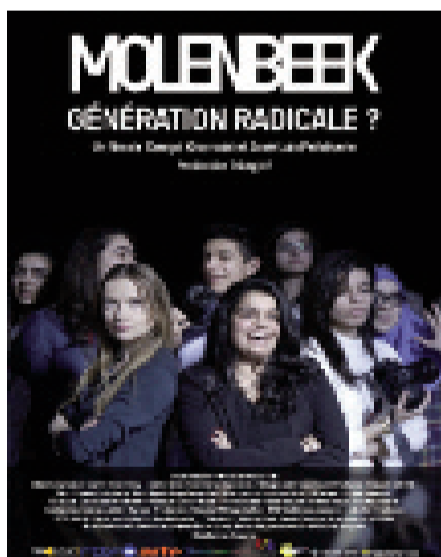
deuxième fois à cette Biennale, « c'est un espace important pour nous jeunes photographes. Cet espace nous permet de nous frotter aux photographes plus expérimentés que nous ». Fondée en 1994 et co-produites par le ministère de la Culture du Mali et l'Institut français, cette Biennale constitue un Pont des arts entre la France et l'Afrique. Après Bamako, cette présente édition sera présentée en avril 2018 aux Pays-Bas dans le cadre d'un partenariat avec le Musée des Cultures du Monde.

R. C

8<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

## Un lancement avec Molenbeek

**LE FILM DOCUMENTAIRE** Molenbeek, génération radicale ? coréalisé par l'Algérien Chergui Kharroubi et le Belge José-Luis Penafuerte, explorant la violence et la radicalisation de la jeunesse dans cette commune de Belgique, a inauguré dans la soirée de ce samedi 02 décembre, au Mougggar, la compétition du 8<sup>e</sup> Festival international du film d'Alger. Tourné dans la localité de Molenbeek dont sont issus plusieurs terroristes, ayant perpétré des attentats depuis une dizaine d'années, et qui affiche un taux élevé de chômage et de pauvreté, ce documentaire cherche des réponses aux causes qui ont conduit à une telle radicalisation et montre les dégâts de la stigmatisation sur la population locale. En premier lieu, les cinéastes pointent du doigt la misère sociale, la baisse du niveau de l'éducation, les coupes budgétaires dans l'enseignement et la culture mais aussi un grand nombre de « prêcheurs violents et extrémistes qui officiaient dans des mosquées de cette commune au vu et au su des autorités », comme en témoigne des policiers dans le film. En milieu associatif, le documentaire montre les retombées sur la population musulmane de Molenbeek qui a vu réduit à néant le combat d'un demi-siècle pour des « mosquées et des boucheries halal » et pour concrétiser le vivre ensemble. Ces mêmes associations œuvrent aujourd'hui



contre la « radicalisation de la jeunesse », le « repli sur soi » et pour pousser la population à « braver la peur ». Molenbeek, génération radicale ? s'intéresse particulièrement à l'école, où le spectateur découvre l'incompréhension des enfants devant autant de violence et la stigmatisation de leur commune. Plusieurs débats entre élèves, psychologues, théologiens et éducateurs ont montré des enfants conscients de l'incompatibilité de la violence avec l'islam ou avec toute autre religion, s'interrogeant sur les motivations

des terroristes, sur la valeur de la vie humaine et surtout sur leur propre avenir. Le documentaire s'intéresse également aux efforts de la société civile pour canaliser la jeunesse de Molenbeek et lui offrir une alternative à la violence et des modèles de réussite à suivre. Ces associations organisent une multitude d'ateliers artistiques (photographie, vidéo, musique, dessin...), des visites de musées, des tournois sportifs ou encore des débats afin de « sauver cette génération et ne plus revivre les mêmes drames ».

Molenbeek, génération radicale ? est présenté au jury de la section documentaire présidé par l'écrivain et réalisateur malien Manthia Diawara et qui compte entre autres membres l'universitaire Naget Khadda et le plasticien Mustapha Nedjai. Inauguré vendredi dernier, le 8<sup>e</sup> Festival international du film d'Alger, dédié au film engagé, se poursuit jusqu'au 08 décembre avec au programme des documentaires comme Tes cheveux démêlés cachent une guerre de sept ans de l'Algérienne Fatima Sissani, Kemtiyu Cheikh Anta du Franco-sénégalais Ousmane William Mbaye ou encore Maman colonelle du Congolais Dieudonné Hamadi. Toutes les œuvres projetées sont rediffusées le lendemain à la salle de la Cinéma-thèque d'Alger.

APS

## DOCUMENTAIRE

Film documentaire en compétition dans le cadre du 8<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger. Salle El Mougggar. Mercredi 06 décembre. Accès libre. Rediffusion des films le lendemain aux mêmes heures à la salle de la Cinéma-thèque nationale.

14h. Vivre avec son œil de Naïs Van Laer (France, 59 mn).

16h30. Jean Genêt, un captif amoureux de Michèle Collery (France, 75 mn).

19h. Off Frame, la révolution jusqu'à la victoire de Mohanad Yaqubi (Palestine, 80 mn).

## SERBIE

Concert serbo-algérien Sérénade à l'amitié.

Le mercredi 06 décembre. Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran. Musique classique et andalouse, variété avec la chanteuse Jadranka Jovanovic, le baryton Oliver Njogo, le chanteur Noureddine Saoudi, le pianiste Nikola Rackov sous l'orchestration de l'ensemble Khalil Baba Ahmed. 19h. Accès: 800 DA.

## TABLE RONDE

Le traitement de l'Histoire contemporaine dans l'écriture filmique. Le mercredi 06 décembre. 10h. El Mougggar, dans le cadre du 8<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger. Avec le professeur David Murphy, auteur d'articles et de livres sur le cinéma algérien, le réalisateur et secrétaire général de la Fepaci, Cheikh Oumar Sissoko, l'historien Fouad Soufi, la réalisatrice Naïs Van Laer et Ahmed Rachedi le réalisateur. Accès libre.

## SCENARIO

Conférence sur L'écriture du scénario par Jean-Claude Carrière. Le jeudi 07 décembre. 10h. El Mougggar, dans le cadre du 8<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger. Ecrivain, dramaturge, acteur et réalisateur français, le conférencier est également scénariste. Il est considéré comme une référence mondiale en la matière. Collaboration avec le réalisateur Luis Bunuel et Milos Forman, entre autres. César du meilleur scénario en 1983, Oscar d'honneur aux Governor Awards (2015) et autres prix. Accès libre.

## PATRIMOINE

- Conférence L'argile, un phénomène ? par Ramdane Boudjenah de l'Ecole supérieure des Beaux Arts d'Alger. Aspects technologiques du matériau. Samedi 09 décembre. 11h.

- Conférence Restauration de la mosaïque in situ par Mohamed Cherif Hamza, docteur en archéologie antique. Samedi 16 décembre. 11h.

Dar essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

## ANDALOU

L'interprète de musique andalouse Manal Gherbi en concert En toute intimité. Le vendredi 08 décembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès: 800 DA. Son premier spectacle de musique sanâa, hawzi, melhoun... et musiques du monde.

## FLAMENCO

Atelier de danse flamenco avec la danseuse Samara. Du jeudi 07 au samedi 09 décembre. Institut Cervantes d'Alger. Une session de deux heures chaque jour ouverte à tous les niveaux. Renseignement: 021 63 38 02.

## HUMOUR

One Man show Mon rêve de Zahreddine Djoad. Samedi 09 décembre. 16h. Ibn Zeydoun, Alger. Le grand retour de l'humoriste pour une heure et plus de rire garanti. Zahro vous porte avec lui dans son rêve de jeunes algériens.

SELON LE DR DJAMEL FOURAR

# L'Algérie a atteint un des ODD en assurant l'accès au traitement à 90 % des malades

Le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Djamel Fourar, a affirmé que l'Algérie a réalisé un des Objectifs de développement durable (ODD, 2016-2030) de l'Organisation des Nations unies (ONU), en garantissant l'accès au traitement à près de 90% des personnes atteintes par le Virus de l'Immunodéficience humaine VIH/SIDA.

« **G**race aux efforts consentis par les pouvoirs publics, l'Algérie a réussi à réaliser un des ODD de l'ONU, en garantissant l'accès au traitement à près de 90% des personnes atteintes par le VIH, tout en aspirant à réaliser l'objectif lié au dépistage précoce des porteurs du virus, et son éradication à l'horizon 2030», a indiqué le même responsable lors d'une rencontre, organisée par le ministère de la Santé en coordination avec le Programme des Nations unies sur le Sida (ONUSIDA) à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le Sida (1er décembre).

L'Etat "a intensifié la réalisation de centres de dépistage, passant de 8 dans les années 90 à 15 centres au cours des dernières années, outre la réalisation de 15 pôles nationaux de lutte contre la transmission mère-enfant du VIH (PTME), et l'ouverture d'autres services de dépistage à travers le territoire national", a ajouté M. Fourar, soulignant que l'Algérie est pionnière dans la région MENA en matière de lutte contre le SIDA, a-t-il dit ajoutant qu'à ce titre, elle a abrité plusieurs rencontres régionales du programme onusien de lutte contre cette maladie.

Le même responsable a ajouté que l'Etat a mobilisé un milliard DA dans le cadre de l'application de la stratégie nationale de



lutte contre les maladies sexuellement transmissibles (MST), enveloppe à laquelle s'ajoute les aides octroyées par le Fonds international de lutte contre le VIH, relevant à ce propos que "tous ces efforts s'inscrivent dans un cadre multisectoriel visant à améliorer les soins et assurer une

prise en charge sans distinction des personnes atteintes par le SIDA, pour parvenir à endiguer la pathologie à l'horizon 2030". Pour sa part, la directrice régionale d'Onusida pour le Moyen Orient et l'Afrique du nord (MENA), Pr. Yamina Chakkar, a salué les efforts déployés par l'Algérie en

matière de lutte contre le SIDA, en particulier la gratuité des soins dont bénéficient - a-t-elle dit - "toutes les franges de la société, y compris les migrants se trouvant dans son territoire".

Elle a rappelé à cette occasion que "l'un des défis majeurs rencontrés par la région MENA en matière de lutte contre le Sida, est la stigmatisation et la marginalisation dont souffrent les personnes atteintes du virus", mettant en avant la nécessité de "renforcer les politiques nationales" dans ce domaine.

Par ailleurs, les associations d'aide aux malades du Sida, ont plaidé pour la défense du droit des malades aux soins, relevant que l'Etat "a assuré la gratuité des soins et a ouvert plusieurs centres de dépistage, mais certaines spécialités comme la gynécologie, la chirurgie générale et la chirurgie dentaire demeurent interdites aux personnes atteintes par le virus, qui se voient exclues dès qu'ils se déclarent porteur du virus".

Les représentants de ces associations, ont appelé à la nécessité de "renforcer la prévention, particulièrement parmi les jeunes, ces derniers étant les plus exposés au virus", soulignant l'importance de "permettre aux personnes atteintes par le virus de jouir de leur droit aux soins dans les secteurs publics et privés".

ASSOCIATION DE PRÉVENTION DU SIDA:

## Campagne de dépistage rapide à la place de la Grande Poste

L'ASSOCIATION de prévention du sida a organisé une campagne de dépistage rapide qui a vu la distribution de dépliants de sensibilisation.

Organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, cette campagne de dépistage rapide s'inscrit dans le cadre des orientations de la stratégie nationale de lutte contre le sida et le programme ciblant en particulier les jeunes en vue de réduire les risques d'atteinte, a précisé le Dr. Mouna Limam, membre de l'Association.

L'opération a attiré des citoyens de différents âges et des deux sexes car il s'agit d'un test gratuit et rapide dont le résultat est obtenu après quelques minutes seulement, a-t-



elle dit. Des informations ont été également fournies aux citoyens sur les dangers de cette maladie et les modes de transmission, l'accent ayant été mis sur la prévention.

L'objectif de cette opération de dépistage sous le slogan "Droit à la prévention" est de casser les tabous, car la société lie systématiquement la maladie aux pratiques sexuelles, a-t-il expliqué, ajoutant que la contagion passe également par le sang ou l'usage de seringues en toxicomanie.

Des actions similaires ont été organisées à Oran, où se trouve le siège de l'Association, qui s'est dotée récemment d'une annexe à Constantine.

VIH SIDA:

## 82 nouveaux cas dépistés positifs durant le premier semestre 2017

QUATRE-VINGT-DEUX (82) nouveaux cas ont été dépistés positifs au sida durant le premier semestre 2017 au niveau de la capitale par la Direction de la santé de la wilaya d'Alger, a annoncé le chef de service des actions sociales et produits pharmaceutiques, Dr Berkich Zekagh Nadia.

Ces 82 nouveaux cas des deux sexes (adultes et enfants) ont été dépistés positifs au VIH sida durant le premier semestre 2017 (janvier-juin) au niveau de la capitale, a affirmé mercredi Dr Berkich Zekagh à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le sida (1 décembre), citant des cas déclarés parmi les ressortissants africains dont près de 6000 ont subi un examen de dépistage.

79 cas ont été recensés après un dépistage précoce de la mala-

die effectué au niveau de l'hôpital El Kettar, contre un cas (1) au niveau du centre de dépistage de Staouéli (ouest d'Alger) et deux (2) autres au centre de dépistage de Bouguermines Bouchenafa de Sidi M'hamed. Les patients reçoivent les soins au niveau des services référentiels des maladies infectieuses, le service étant doté en produits pharmaceutiques et en personnel médical spécialisé. Par tranche d'âge, 47 cas dépistés à travers les trois centres précités, concernent les moins de 15 ans, contre 1432 cas pour ceux âgés entre 15 et 24 ans, 3709 et 785 respectivement pour les tranches d'âge 25-49 et 50 ans et plus. Les soins sont assurés à tous les malades sans distinction aucune entre les nationaux et les étrangers dans le cadre du plan national stratégique de lutte contre le VIH Sida

(2016-2020) adopté par le ministère de la Santé au titre de ses efforts visant à éradiquer la maladie, a affirmé la même responsable, rappelant l'engagement de l'Algérie dans ce sens. Une journée d'études a été également organisée hier, ainsi que des ateliers de sensibilisation au profit des migrants africains sur la prise en charge de la maladie. Des ateliers et rencontres de sensibilisation aux dangers du VIH Sida, ainsi qu'une campagne de dépistage précoce à Riadh el Feth sont prévus du 1 au 11e par la Direction générale de la santé de la wilaya d'Alger et le centre de dépistage de Bouguermines (Sidi M'hamed) sous le parrainage du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, en coordination avec les associations de santé et à caractère sociale.

## Rendez vous scientifique

-1e Congrès international de Chirurgie Générale de Sétif - 16 septembre 2017 à Sétif  
-15ème congrès national de cœliochirurgie - 4 et 5 octobre 2017 à Blida  
-Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 à Taghit

-14ème Congrès National d'Hématologie - 26 au 28 octobre 2017 à Constantine  
-3 e journées de Sidi Bel Abbès - 6 et 7 décembre 2017 - Sidi Bel Abbès  
-6ème journée de chirurgie de l'hôpital militaire - 12 décembre 2017 à Constantine





**LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS  
DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE,  
TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION  
ANDROID SUR GOOGLEPLAY**



## TENNIS / TOURNOI PRO-FÉMININ DE NULES - QUALIFICATIONS :

L'Algérienne Inès Ibbou qualifiée au 3e tour

**LA JOUEUSE** de tennis algérienne Inès Ibbou a décroché dimanche soir son billet pour le troisième et dernier tour qualificatif pour le tableau final du tournoi international de Nules, organisé du 4 au 10 décembre en Espagne, après sa victoire par deux sets à zéro contre la Chinoise Jiayun Zhu. La championne d'Afrique de 2015 a été exemptée du premier tour et elle n'a pas fait dans le détail lors de son entrée en lice, puisqu'elle a littéralement balayé la Chinoise (6-1, 6-0). Au prochain tour, prévu lundi après-midi, Ibbou sera opposée à la Grecque Despina Papamichail, qui comme elle avait remporté une victoire expéditive au tour précédent, en atombant la Russe Darya Mukhina (6-0, 6-1). Ibbou (18 ans) est classée tête de série N 10 dans ce tournoi, mais son dernier match pour intégrer le tableau final s'annonce très difficile, car la Grecque n'est autre que la tête de série N 2. Dotée d'un prize-money de 25.000 USD, la compétition se déroule sur des courts en terre battue du club S.C.U.D.E Nules et elle a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment la Néerlandaise Bibiane Schoofs (204e mondiale), la Norvégienne Ulrikke Elkeri (219e mondiale) et l'Espagnole Sivia Soler-Espinosa (222e mondiale).

## HALTÉROPHILIE - MONDIAUX-2017:

Deux records du monde pour l'Iranien Moradi

**L'IRANIEN** Sohrab Moradi a amélioré dimanche deux records du monde de la catégorie des moins de 94 kg, lors des Mondiaux-2017 d'haltérophilie à Anaheim (Etats-Unis).

Le champion olympique de la catégorie en 2016 à Rio a amélioré d'un kilo à 233 kg le record du monde de l'épaulé jeté du Polonais Szymon Koleccki (232 kg). Avec son total de 417 kg, synonyme de titre mondial, il a également amélioré son propre record du monde de quatre kilos (413 kg).

## NATATION—CHAMPIONNATS DE FRANCE (PETIT BASSIN) :

L'Algérien Syoud bat le record d'Algérie du 200 m 4 nages et 200 papillon

**LE NAGEUR** algérien Jaouad Syoud a battu le record d'Algérie du 200 mètres 4 nages, dimanche à Montpellier, lors de la clôture du championnat de France petit bassin (25m). Syoud (18 ans, CN Chalon-Sur-Saone) a réalisé un chrono de (1:59.36), en battant l'ancien record de Hamama Mahdi (2:01.25), réalisé lors des championnats du monde de Manchester 2008 (Angleterre).

Le jeune nageur algérien a également battu le record d'Algérie du 200 m papillon, vendredi en réalisant un temps (1:58.86), l'ancien record national était détenu par Aghiles Slimani (2:00.96) depuis 2003 à Berlin. Jaouad Syoud devient le premier nageur algérien de l'histoire algérienne à nager au dessous des deux minutes sur les 200 m 4 nages et 200 m papillon. A cette occasion, Syoud réalise ainsi les minima A de qualification aux prochains Championnats du monde 2018 en Chine dans les deux courses.

# Naissance de l'Association sportive féminine Ittihad Amel Chéraga

L'ancienne footballeuse internationale algérienne, Naïma Laouadi, a lancé dimanche l'Association sportive féminine Ittihad Amel Chéraga (Alger), se donnant comme objectif la contribution dans la promotion de la pratique sportive en milieu féminin.

**O**utre le football, l'association est composée au départ d'une section de futsal (football en salle) et d'handisport (athlétisme). "Ittihad Amel Chéraga est un club omnisports qui s'occupera du développement du football féminin ainsi que du futsal en Algérie. L'handisport (athlétisme) qui donne beaucoup de satisfactions à l'Algérie n'a pas été oublié", a déclaré Laouadi à l'APS. Etant une ex-joueuse de football (1996-2006), Laouadi axera certainement ses efforts sur le sport roi, un domaine qu'elle maîtrise parfaitement vu sa longue expérience sur les terrains. "Je suis footballeuse donc je penche naturellement vers le sport le plus populaire. Nous allons mettre en place une école de football féminin pour les 12, 13 et 14 ans ainsi que les U17", a fait savoir Laouadi qui a porté les couleurs du Celtic de Marseille en France de 2004 à 2006 (96 matchs, 18 buts). Laouadi, qui entraîne la sélection algérienne féminine des moins de 17 ans, battue vendredi par



le Cameroun (0-4) au stade Omar-Hamadi d'Alger en match aller des éliminatoires du Mondial-2018, a souligné l'importance du travail à la base et la continuité, condition essentielle pour réussir de bons résultats. "Après le match retour face aux

Camerounaises le 17 décembre, on reprendra le boulot. Je ne suis pas là pour une courte période, pour deux ou trois matchs. Si c'était le cas je n'aurais jamais accepté de diriger la sélection des U17, car j'ai déjà vécu cette expérience en 2015 après avoir participé à un tournoi au Qatar", a rappelé la jeune technicienne de 41 ans.

Laouadi a assuré qu'elle avait "la volonté et le courage pour atteindre les objectifs tracés" avec l'aide de son staff à l'Ittihad Amel Chéraga. "Nous devons respecter la pyramide de formation si on veut devenir compétitifs sur le plan international. Dans ce cas, le lycée sportif est indispensable pour augmenter le volume d'entraînement des joueuses et leur permettre de faire du sport sans négliger leurs études", a-t-elle poursuivi. Un match gala a été organisé à la salle omnisports Tahar-Belakhdar de Chéraga pour marquer le démarrage officiel des activités de cette nouvelle association sportive féminine.

EN PRÉVISION DE LA CAN-2018 DE HAND BALL

## Les Vert en chantier à Aïn Bénian

**LA SÉLECTION** algérienne de handball seniors-messieurs a entamé dimanche à Alger un stage de préparation en vue du 23e Championnat d'Afrique des nations CAN-2018 (17-27 janvier) au Gabon. Pour ce stage qui s'étalera jusqu'au 14 décembre, le nouveau staff technique composé de Sofiane Hiouani et Mohamed Seghir Zinedine a fait appel à 23 joueurs dont huit du GS Pétroliers, six du CR Bordj Bou Arréridj et quatre du CRB Baraki. Les entraînements auront lieu à la salle Hassan-Moutchou d'Aïn-Bénian. Il s'agit du deuxième stage effectué sous la conduite du nouveau staff technique, après un premier regroupement qui s'est

déroulé du 27 au 30 novembre. Pour permettre à la sélection nationale de préparer au mieux ce rendez-vous continental, la Fédération algérienne de handball (FAHB) a décidé de geler le championnat Excellence, dont la reprise est prévue après le Championnat d'Afrique. Les coéquipiers de Messaoud Berkous (GS Pétroliers) prendront part à un tournoi amical prévu du 6 au 11 janvier prochain à Doha (Qatar) en présence du pays hôte, d'Oman et de l'Iran. Au Gabon, les Algériens ont hérité au premier tour de la Tunisie, du Cameroun, du Congo et du pays organisateur (poule A) alors que le groupe B est composé de l'Egypte (tenante du

titre), du Maroc, de la RD Congo, de l'Angola et du Nigeria. Liste des joueurs convoqués : Abdellah Benmenni, Khelifa Ghedbane, Riad Chehbou, Messaoud Berkous, Réda Arib, Ahmed Boussaïd, Abderrahim Berriah, Loudf M'hamed (GS Pétroliers), Abderaouf Djellabi, Abdeljalil Zennadi, Ayoub Abdi, Mustapha Hadj Sadok (CRB Baraki), Zoheir Naïm, Walid Djerbouni, Redouane Saker (JSE Skikda), Abdenour Hammouche, Nouredine Helal, Mouloud Bouriche, Latif Moufok, Abdelkader Makhlof, Mohamed Griba (CR Bordj Bou Arréridj), Lamine Rabir (HBC El-Biar), Ayat Allah Khomeini Hamoud (ES Aïn Touta).

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE MILITAIRE INTER ÉCOLES DE JUDO

## Coup de starter à Zéralda (Alger)

**LE CHAMPIONNAT** d'Algérie militaire de judo inter écoles (4-6 décembre) a débuté lundi à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale à Zéralda (Ouest d'Alger) avec la participation de 12 équipes. Les premiers combats comptant pour les éliminatoires par équipes ont été disputés juste après la cérémonie d'ouverture officielle. Chaque équipe a le droit d'engager sept athlètes masculins et autant chez les dames. "C'est avec un grand honneur que notre école abrite cette compétition sportive militaire. En dehors des résultats obtenus, nous souhaitons que ce

championnat consolidera davantage les liens entre les sportifs militaires", a déclaré le directeur de l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale, le Général Rabah Riah, dans son allocution d'ouverture. Selon le programme communiqué par les organisateurs, la journée de lundi a été réservée aux éliminatoires par équipes, alors que les combats en individuels se dérouleront mardi. Les finales messieurs et dames sont prévues mercredi à partir de 09h00, suivies de la cérémonie de clôture. Prennent part à ce championnat : l'Académie militaire de Cherchell (AMC), l'Ecole

supérieure de la Gendarmerie nationale (ESGN), l'Ecole supérieure navale (ESN), l'Ecole supérieure de l'administration militaire (ESAM), l'Ecole supérieure de transmission (EST), l'Ecole supérieure des troupes spéciales (ESTS), l'Ecole supérieure des armées blindées (ESAB), l'Ecoles des sous officiers de l'intendance (ESOI), l'Ecole nationale de la santé militaire (ENSM), l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur (ENPEI), l'Ecole d'application des services de la santé militaire (EASSM) et l'Ecole technique d'intendant (ETI).

## CHAMPIONNATS DE FRANCE (PETIT BASSIN)/ 100M NAGE LIBRE:

L'Algérien Sahnoune en or

**L'ALGÉRIEN OUSSAMA SAHNOUNE** a été sacré champion de France sur 100m nage libre (petit bassin), signant un nouveau record d'Algérie avec un chrono de 46.42, dimanche soir à Montpellier lors de la clôture du championnat de France. Le sociétaire du Cercle des nageurs de Marseille (CNM), qui a réalisé à cette occasion les minima A de qualification aux prochains Championnats du monde en Chine, a devancé en finale les deux Français,

Maxime Grousset (47.60) et Paco Pedroni Tom (47.98). L'ancien record d'Algérie de la spécialité était détenu par Nabil Kebab, depuis 2008 lors du Championnat de France Angers (46.93). Le natif de Constantine a ainsi décroché samedi la médaille d'or du 50 m nage libre, en battant le record d'Algérie (46.93). Le numéro 1 de la natation algérienne s'était déjà distingué jeudi en terminant à la 2e place de la finale du 100m papillon des Championnats de France en petit bassin, avec à la clé un nouveau record d'Algérie en 51.26. Sahnoune qui avait amélioré une première fois le record d'Algérie de cette spécialité (52.27) lors des séries disputées en matinée, a terminé à un peu plus d'une seconde du vainqueur de la finale, le Français Jeremy Stravius (50.17).



COUPE D'ALGÉRIE (32ES DE FINALE) :

# Tirage au sort aujourd'hui avec l'entrée en lice des pensionnaires de L1

**Le tirage au sort des 32es de finale de la Coupe d'Algérie "seniors" de football sera réalisé mardi au Palais des Congrès "Abdelatif Rehal" de Aïn Bénian (Alger), en présence des représentants des 64 clubs concernés par ce tour, dont 16 formations de Ligue 1 Mobilis .**

Ce tour sera marqué en effet par l'entrée en lice des clubs de l'élite, qui s'ajoutent aux "48 rescapés" du dernier tour régional, disputé les 24 et 25 novembre dernier, et ayant été fatal à certaines formations de renom, notamment, le CA Batna, l'ASO Chlef, Hamra Annaba ou encore la JSM Chéraga. Mis à part ces rares exceptions, incluant l'élimination de la JSM Béjaïa au tour précédent, les "Grands" ont tous réussi à atteindre les 32es de finale, tout comme l'ES Firm, petit club de Wilaya, qui sera le "Cendrillon" de cette édition 2017-2018. Mais ce statut de "plus petit" ne constitue pas la seule particularité pour l'ESF, qui malgré son appartenance à un pallier situé sept échelons plus bas que le championnat élite de la Ligue 1 Mobilis, sera le porte-drapeau de la Wilaya de Chlef. L'ASO, club phare de cette ville a été en effet éliminé au tour précédent, faisant que ce sera l'AS Firm qui représentera Chlef aux 32es de finale, comme il l'avait été lors de la saison 1996-1997, lorsqu'il avait accueilli la grande équipe de l'USM Alger, avec les Dziri, Zekri et Zeghdoud (ndlr, défaite 6-0). La région compte d'autres représentants à ce stade de la compétition, notamment le MCB Oued Sly, distant d'à peine 15 km de Chlef, mais c'est l'ES Firm qui en sera "le digne représentant", car situé en plein cœur de Chlef. Le quartier d'El Firm se trouve en effet à l'endroit-même où se dresse le stade Mamar Sahli, en plein centre-ville de Chlef, et que les intimes appellent d'ailleurs le stade d'El

Firm, qui est un "dérivé" du français "la ferme", et qui fait référence au domaine agricole qui se trouvait également à cet endroit pendant la période coloniale (1830-1962). L'ES Firm s'est qualifié à ces 32es de finale aux dépens du SKAF Miliana, un autre club de la région qu'il est allé battre chez lui, sur le score sans appel de trois buts à un, au moment où le "Grand" ASO se faisait éliminer par le MCB Oued Sly, aux tirs au but, après s'être neutralisés (2-2).

Les rencontres des 32es de finale se dérouleront les 29 et 30 du même mois.

Le vainqueur de cette édition succèdera au CR Belouizdad, ayant remporté le trophée l'an dernier sous la direction de l'entraîneur marocain Badou Zaki, en battant l'ES Sétif après prolongations (1-0).

## LES CLUBS CONCERNÉS PAR LES 32ES DE FINALE : LIGUE 1 MOBILIS :

USM ALGER, MC ALGER, ES SETIF, JS KABYLIE, CS CONSTANTINE, MC ORAN, US BISKRA, USM BLIDA, OLYMPIQUE MEDEA, NA HUSSEIN DEY, CR BELOUZDAD, PARADOU AC, JS SAOURA, DRB TAJENANET, USM EL HARACH, USM BEI-ABBES.

### Ligue d'Alger :

IB LAKHDARIA (DNA), DRB STAOUELI (régionale 2), AGS BELVEDERE (régionale 2), RC KOUBA (Ligue 2), MO BEJAIA (Ligue 2), ES GHOZLANE (régionale 1), ES BEN AKNOUN (DNA), CRB DAR EL BEIDA (DNA).

### Ligue d'Oran :

WA TELEMEN (Ligue 2), RCB OUED RHIU (DNA), ASM ORAN (Ligue 2), RC RELIZANE (Ligue 2), WB OULED MIMOUNE (régionale 1), CRB EL AMRIA (Régionale 1), CR TEMOUCHENT (Inter

régions).

### Ligue de Saïda :

MC SAIDA (Ligue 2), SA MOHAMADIA (DNA), MCE BAYDH (régionale 1), MB HASSASNA (DNA), ARB GHRIS (Inter régions).

### Ligue d'Ouargla :

CSSW ILIZI (régionale 1), MB HASSI MESSAOUD (Inter régions), NRB TOUGGOURT (DNA), US SOUF (Inter régions),

### Ligue de Blida :

CR ZAOUIA (régional 1), ES FIRM (Wilaya), ESM KOLEA (DNA), USMM Hadjout (DNA), MCB OULED SLY (Inter régions).

### Ligue d'Annaba :

ESB BESBES (Inter régions), MB BERRAHAL (régionale 1), ESF BIR EL ATER (régionale 2), USM ANNABA (DNA), IRB BELKHEIR (régionale 1).

### Ligue de Constantine :

CRVM JIJEL (DNA), MC EL EULMA (Ligue 2), JSM SKIKDA (Ligue 2), AS AIN MLILA (Ligue 2), NRB TELEGHMA (Inter régions), HB CHELGHOUM LAID (DNA), SA SETIF (Inter régions),

### Ligue de Batna :

CABB Arreridj (Ligue 2), NRC BOUDJELBANA (Inter régions), USM KHENCHELA (DNA), AMEL BOUSAADA (Ligue 2), NC MAGRA (DNA), CRB KAIS (DNA).

### Région de Béchar :

CRB AIN SEFRA (régionale).

LIGUE DES CHAMPIONS (6<sup>e</sup> JOURNÉE)

## Ce soir Bayern Munich - PS Germain (20h45) Le Bayern, un premier "crash test" pour Emery

**LA DÉFAITE** surprise à Strasbourg n'est-elle qu'un accident? Jusque-là, le Paris SG avait survolé son groupe de Ligue des champions comme le championnat. L'entraîneur Unai Emery, dont le crédit a été entamé par le 6-1 à Barcelone, peut faire pencher la balance en sa faveur en cas de nouveau succès contre le Bayern Munich mardi (20h45). C'est forcément plus facile avec Neymar, Kylian Mbappé ou le vétéran Dani Alves. Entre les deux débuts de saison du PSG version Emery, il n'y a pas vraiment match. La saison dernière, au même stade de la saison, il comptait 35 points après 16 journées, avec déjà trois défaites au compteur en Ligue 1. Cette saison, 41, malgré le revers strasbourgeois (2-1). En C1, il n'avait concédé aucune défaite, mais deux matches nuls (contre Arsenal) et frôlé la catastrophe contre le FC Bâle... Avant une nouvelle contre-performance face aux modestes Bulgares de Ludogorets (2-2). "L'année passée, la première partie de saison était compliquée parce qu'on avait du mal à imprimer le système" du nouveau coach, "totalement différent du système Blanc, pour les joueurs qui étaient là avant", a exposé récemment à l'AFP le latéral droit du club, Thomas Meunier, arrivé à Paris en même temps que l'entraîneur basque. Le mercato XXL du PSG lui a aussi fait fran-

chir un pallier, au moins en terme de notoriété mais peut-être aussi en terme de confiance. L'équipe qui pouvait devenir fébrile dès qu'elle était menée au score ou qui s'agaçait quand elle ne trouvait pas la faille la saison dernière est devenue plus sûre de sa force. Alors, oubliée, la terrible "remuntada" qui avait dilapidé, en une soirée, une grande partie du capital prestige du club parisien? Le PSG a certes étrillé le Celtic Glasgow, Anderlecht, et le fantôme du Bayern au match aller, au sein duquel quatre cadres habituels avaient été laissés sur le banc au coup d'envoi par l'entraîneur Carlo Ancelotti, limogé dans la foulée. Mais le déplacement en Bavière chez des Munichois revanchards sera un vrai test quant à sa capacité à se mesurer au gratin continental. Finir en tête du groupe, soit gagner par plus de quatre buts d'écart, est "un rêve improbable" pour le défenseur central de Munich Mats Hummels. "Mais évidemment nous voulons battre Paris, nous voulons montrer que nous sommes le Bayern", ajoute l'international allemand.

Emery l'avait déjà rappelé dans la foulée de la démonstration contre le Celtic Glasgow: "ce sera un gros match et un bon test, ils font partie des équipes qui peuvent gagner la C1". Un nouveau succès ou un nul, cette fois sur la

pelouse de Bavarois à peu près remis d'équerre - ils viennent de battre Hanovre mais avait auparavant perdu contre Mönchengladbach - depuis l'arrivée du vétéran Jupp Heynckes, offrirait au PSG la première place de son groupe et serait un nouveau coup au retentissement continental. Une défaite pas trop large aurait des conséquences identiques mais le message ne serait alors pas le même, et ne parlerait pas forcément en faveur d'Unai Emery. Gros bosseur et passionné de psychologie, triple vainqueur - consécutif! - de l'Europa League entre 2014 et 2016 avec Séville, il n'entretient pas les meilleurs rapports avec sa star Neymar, selon une partie de la presse européenne. Et l'affaire du "penaltygate", qui a opposé ce dernier à Edinson Cavani, a également fait perdre du crédit à l'Espagnol, apparu faible pour n'avoir pas tranché publiquement. Même s'il l'a fait en interne, son choix en faveur de la star brésilienne n'a pas changé cette impression. L'Espagnol s'était engagé pour deux saisons à Paris, avec une prolongation d'un an optionnelle. Une option automatiquement levée en cas de qualification en demi-finale de la compétition reine de clubs, selon L'Equipe. Après son premier exercice raté, il va lui falloir briller face aux cadors pour espérer garder sa place.

MISE À JOUR DE LA 7<sup>e</sup> JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

## USM Alger-US Biskra : Soustara bien lancée pour une autre promotion

**L'USM ALGER** tentera mardi au stade Omar-Hamadi (17h00) de s'offrir l'US Biskra pour s'approcher du podium, en match comptant pour la mise à jour de la 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Le club algérois, qui reste sur un match nul en déplacement face au MC Oran (1-1) samedi dernier, aura à cœur de l'emporter et rejoindre du coup son voisin du MC Alger à la 4e place

au classement. Une mission qui s'annonce dans les cordes des joueurs de l'entraîneur Miloud Hamdi, eu égard à la position de leur adversaire du jour (14e, 10 pts), qui peine à amorcer son départ depuis son retour parmi l'élite.

L'USMA va purger, à l'occasion de cette rencontre, une suspension de deux matchs à huis clos, elle qui s'est inclinée lors de son premier match sans public face à la JS

Saoura (2-0). Le club algérois compte un autre match en retard à disputer en déplacement face à l'ES Sétif le mardi 12 décembre (17h00), pour le compte de la mise à jour de la 8e journée.

De son côté, l'USB, battue vendredi dernier à Tadjenanet (3-1), se doit de sortir la tête de l'eau au risque de voir sa situation se compliquer davantage, à deux journées de la fin de la phase aller de la compéti-

tion. La mission de sauvetage des coéquipiers d'Hicham Okbi devrait débiter à Alger, d'où la nécessité de repartir avec un bon résultat de quoi leur permettre de gagner en confiance en vue du reste du parcours.

### Aujourd'hui à 17h00:

A Omar-Hamadi (Bologhine) : USM Alger-US Biskra

## SPOTIFY BALANCE LES CHOIX MUSICAUX EMBARRASSANTS DE SES UTILISATEURS



**LA PLATEFORME** de streaming musical va terminer l'année avec l'une de ses plus grandes campagnes de publicité. Pour la mettre au point, elle a utilisé les habitudes amusantes, et parfois un peu étranges, de ses abonnés.

La nouvelle campagne de publicité de Spotify s'articule autour des drôles d'habitudes de ses utilisateurs. Intitulée "Objectifs pour 2018", la campagne de publicité offre une réflexion comique sur l'année écoulée, la musique qui nous a permis de la traverser, et l'état d'esprit que l'on devrait adopter pour celle à venir.

Quelques conseils au sujet de la politique américaine seront notamment distillés dans certaines des publicités. Si le nom de Donald Trump n'est jamais mentionné, certains de ses proches en prennent pour leur grade. "Soyez aussi critique que la personne qui a écouté 'Bad Liar' (Mauvais menteur) le jour où Sean Spicer a démissionné", peut-on notamment lire sur une affiche.

## L'INVENTEUR DE LA GAME BOY ÉTAIT À L'ORIGINE CHARGÉ DE L'ENTRETIEN ET DE LA MAINTENANCE CHEZ NINTENDO !



Gunpei Yokoi, vous ne connaissez certainement pas ce nom, mais ses inventions ont façonné votre enfance. En effet, Yokoi est l'inventeur de la Game Boy, et du D-pad, le contrôleur multidirectionnel que l'on retrouve sur toutes les manettes de jeu.

Avant d'inventer la première console de jeux portable et l'une des pièces les plus importantes de la technologie du jeu vidéo qui a révolutionné ce secteur, Gunpei Yokoi était chargé de la maintenance et de l'entretien des machines utilisées pour fabriquer les cartes Hanafuda (un jeu de cartes traditionnel japonais) chez Nintendo.

Yokoi a commencé à créer des jouets durant son temps libre et en 1966, le président de Nintendo, Hiroshi Yamauchi, a aperçu ses inventions par hasard dans l'usine où il travaillait et ce fut le tournant de la carrière de l'homme de maintenance.

Gunpei Yokoi a rapidement gravi les échelons dans l'entreprise japonaise. Non seulement il a inventé la Game Boy mais a aussi été derrière les capacités surhumaines de l'un des personnages les plus emblématiques des jeux vidéo Mario, et l'apparition du mode multijoueurs dans ce jeu en introduisant son frère Luigi.

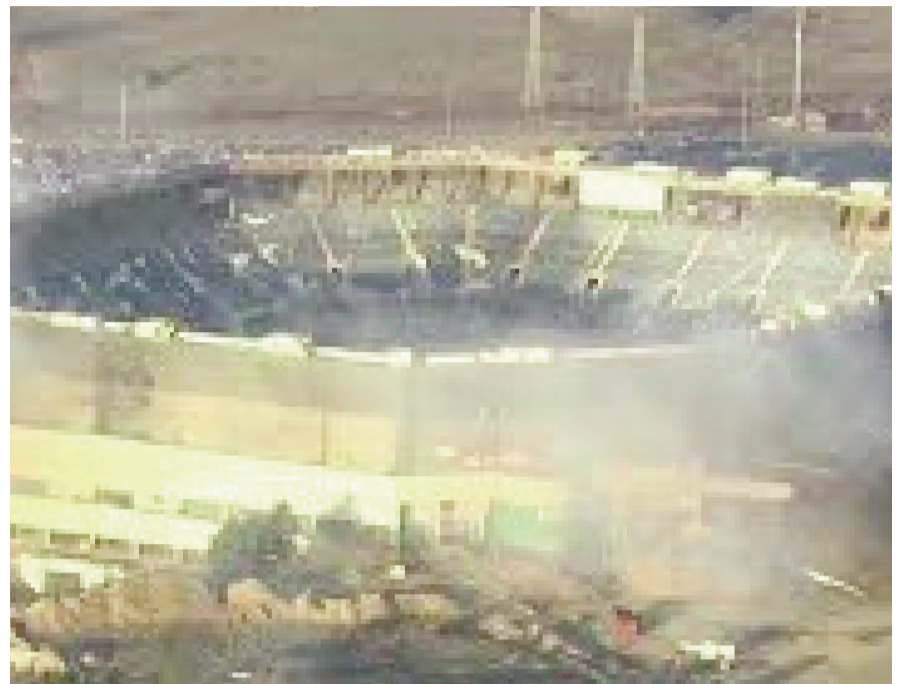
## SAMSUNG A VENDU DES NOUILLES À SES DÉBUTS !

Aujourd'hui, Samsung est largement connue dans le monde comme une entreprise sud-coréenne d'électronique avec un chiffre d'affaires qui est égal à environ 17% du PIB de la Corée du Sud.

Cependant, ce géant de l'électronique produit plus que des portables et des télévisions. Cette société sud-coréenne est aussi un géant de l'industrie lourde qui fabrique des navires, des produits chimiques, de l'équipement médical et même des vêtements.

La marque fut créée en 1938 en tant que société de commerce qui n'avait en fait rien à voir avec l'électronique et qui était connue comme un fabriquant de nouille et de sucre.

## Quand un stade "résiste" à sa démolition



**SITUÉ AU NORD** de Detroit, le stade "Pontiac Silverdome", enceinte multisports de 82.000 places, devait être détruit ce dimanche matin. Sauf que tout ne s'est pas passé comme prévu. Comme le montrent ces images, le stade est resté sur ses bases, 10% des charges n'ayant pas explosées car elles étaient mal reliées, a expliqué l'entreprise en charge de la démolition.

L'ancien stade des Lions de Detroit - et hôte du Superbowl de 1982 - est à

l'abandon depuis 2013. Il a accueilli divers grands événements, comme des concerts de Michael Jackson ou une messe du pape Jean-Paul II. En 1994, le Pontiac Silverdome de Detroit avait été le théâtre du premier match d'une coupe du Monde dans un stade couvert (le match d'ouverture USA-Suisse).

Inauguré en 1975, le stade avait coûté 55 millions de dollars. Une nouvelle tentative pour le démolir devrait aboutir ces prochains jours.

## SANS LE SOU, IL DEVIENT MILLIONNAIRE GRÂCE À UNE VIEILLE COUVERTURE



**LOREN KRYTZER** vivait dans une cabane, avec 200 dollars par mois à peine, jusqu'à ce que sa vie bascule grâce à une couverture qui appartenait à son arrière-grand-mère et qu'il a pu vendre aux enchères pour 1,5 millions de dollars. Cet ancien menuisier américain a tout perdu après un accident de la route survenu en 2007.

Amputé d'un pied, Loren Krytzer ne pouvait plus travailler, et n'avait plus les moyens de s'occuper de ses enfants, qu'il a dû envoyer chez leurs grands-parents, à des milliers de kilomètres de chez lui.

L'homme vivait dans une cabane, et subvenait difficilement à ses besoins grâce à une maigre pension d'invalidité de 200 dollars. Mais son destin a basculé lorsqu'il a découvert qu'il possédait une cou-

verture Navajo datant de 1840 qui valait plusieurs milliers de dollars.

En 2011, alors qu'il regardait un épisode de "Antiques Roadshow", une émission consacrée aux objets anciens de valeur, Loren reconnu une couverture similaire à celle qu'il avait rangée au fond d'un placard.

"J'ai directement mis le programme sur pause pour aller chercher la couverture, et je la tenais devant l'écran", a-t-il raconté à CNBC. "J'ai comparé les lignes à celle que je voyais à la télévision, pour voir si elles correspondaient".

"Ce type à la télé, l'évaluateur, disait qu'elle valait entre 300.000 et 500.000 dollars. Alors je me suis dit que la mienne valait peut-être 5.000 ou 10.000 dollars".



# Google lance un outil pour réduire de 35 % les images jpeg



**G**oogle vient de dévoiler un nouvel algorithme open source qui peut réduire de 35 % la taille des fichiers jpeg ou permettre d'augmenter la résolution d'une image à taille constante. Surtout, ce nouvel outil est compatible avec les navigateurs, les logiciels de retouche et toutes les applications existantes.

Des pages Internet qui se chargent beaucoup plus rapidement sans pour autant sacrifier la qualité des images qu'elles contiennent. Voilà ce que nous promet Google avec son nouvel encodeur de fichiers jpeg baptisé Guetzli (pâtisserie d'origine suisse allemande) développé par son laboratoire de recherche et développement de Zurich.

L'algorithme en question est capable de réduire de 35 % la taille d'un fichier image jpeg qui est le format le plus répandu sur la Toile.

Outre sa performance, Guetzli a pour lui sa totale compatibilité avec le standard jpeg et donc tous les navigateurs, logiciels

de retouches d'images et applications photo, ce qui n'est pas le cas des formats WebP et WebM également développés par Google.

La compression d'une image jpeg passe par trois étapes : la transformation de l'espace colorimétrique, la transformée en cosinus discrète et la quantification. L'encodeur Guetzli se concentre sur la quantification qui va gérer la suppression de petits détails visuels non indispensables et simplifier le gradient des couleurs. C'est cet arbitrage sur la perte de qualité visuelle, aussi appelé modèle psychovisuel, qui permet de réduire la taille du fichier tout en lui conservant un rendu d'affichage correct.

## UN TEMPS DE TRAITEMENT PLUS LONG

Selon Google, le modèle psychovisuel de Guetzli retient plus de détails au niveau de la perception des couleurs et du masque visuel que celui qu'emploie le standard jpeg actuel. Cependant, malgré ses nom-

breux avantages, ce nouvel encodeur souffre d'un défaut important. En effet, Google admet que le processus de compression de Guetzli est nettement plus lent.

Mais malgré cela, le géant californien estime que cette concession reste acceptable au vu des bénéfices obtenus. Selon lui, ses tests comparatifs ont fait majoritairement ressortir une préférence des participants pour les images produites avec Guetzli face à celles générées via la bibliothèque libjpeg couramment utilisée. Et si la vocation première de cette technique de compression est de pouvoir réduire le temps de chargement des images, elle peut aussi servir à améliorer la qualité tout en conservant la même taille de fichier.

Reste à voir désormais si les créateurs de sites web, les graphistes et autres professionnels de l'image vont vouloir adopter Guetzli. L'encodeur open source est en tout cas disponible gratuitement via Github.



**LE DÉVELOPPEMENT** du standard de la mémoire DRAM DDR5 vient de débiter. Elle offrira des performances deux fois plus élevées que celles de l'actuelle mémoire DDR4 tout en étant plus économe en énergie. Des promesses qui ne se concrétiseront pas avant au moins trois ans.

La mémoire vive de type DDR4 qui équipe nos ordinateurs et smartphones aura finalement une remplaçante. En effet, le JEDEC, l'organisme en charge de la gestion des standards technologiques en matière de mémoire informatique, vient de donner le coup d'envoi au développement des spécifications de la DDR5.

On a évidemment encore peu de précisions sur les performances qu'offrira cette mémoire DRAM. On sait juste qu'elle doublera la bande passante ainsi que la densité par rapport à la DDR4, tout en étant moins énergivore. Mais aucun chiffre ne vient étayer ces affirmations pour le moment. La phase d'élaboration du standard DDR5 doit s'achever l'année prochaine, mais il faudra patienter encore au moins jusqu'en 2020-2021 avant que des produits soient disponibles.

La mémoire DDR5 pas disponible avant 2020

En effet, une fois le standard publié, il faudra alors que les fabricants de cartes mères et de contrôleurs mémoires l'adoptent et assurent sa compatibilité avec tous les systèmes d'entrée et de sortie qui ont recours à la mémoire vive. Un travail de longue haleine. Si l'on prend l'exemple de la DDR4, les premières barrettes sont arrivées en 2015 alors que le standard était fixé depuis 2012.

Dans un premier temps, il est assez probable que la DDR5 fasse son apparition dans des serveurs et des ordinateurs haut de gamme dédiés au cloud computing, aux jeux vidéo et/ou à la réalité virtuelle. Sa démocratisation n'est donc pas pour tout de suite...

## SMARTPHONES : VERS DES ÉCRANS QUI S'AUTORÉPARENT



**DES CHERCHEURS** ont développé un matériau polymère capable d'autoréparer des entailles et des rayures. La vraie nouveauté est sa capacité à conduire l'électricité, ce qui permettrait de l'employer pour

les écrans tactiles des smartphones et aussi les batteries.

Il y a quelques années de cela, LG avait sorti un smartphone, le G Flex, qui était doté d'un écran courbe et d'une coque arrière faite d'un matériau capable de réparer les rayures et éraflures peu profondes occasionnées par un usage quotidien. Malheureusement, ledit polymère ne pouvait pas servir pour protéger l'écran du mobile car il n'était pas conducteur.

Des chimistes de l'université de Californie à Riverside viennent de créer un tel matériau, capable de s'autoréparer tout en conduisant l'électricité. Ses concepteurs estiment qu'à terme il pourrait être employé dans les écrans tactiles des smartphones qui seraient alors en mesure de réparer des dommages superficiels suite à une chute ou une rayure. Voilà qui rassurerait probablement les futurs possesseurs d'un Samsung Galaxy S8 dont l'écran AMOLED recourbé, quasiment sans bordures, est absolument superbe mais vraisemblablement très fragile.

Le secret de ce matériau réside dans les liaisons chimiques de ses molécules. Comme l'expliquent les chercheurs à l'origine de cette innovation, il existe deux



types de liaisons chimiques dans les matériaux. D'une part, les liaisons covalentes qui sont solides et ne se reforment pas une fois rompues. D'autre part, les liaisons dites non-covalentes qui sont moins solides mais aussi plus dynamiques.

Le meilleur exemple de ce type de liaison non covalente est celui de l'eau dont les molécules d'hydrogène peuvent se briser et se reformer constamment.

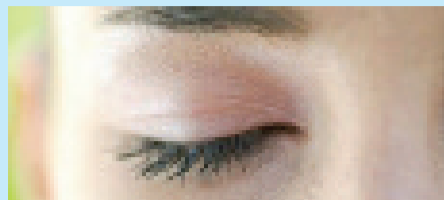
Le polymère s'autorépare en 24 heures. Le polymère créé par l'équipe de l'université de Californie emmenée par le professeur Chao Wang est lié par une force intermoléculaire dipôle qui s'exerce entre des

ions chargés et des molécules polarisées. En l'occurrence, le matériau se compose de sel et d'un polymère étirable. Les chercheurs l'ont mis à l'épreuve en l'étirant jusqu'à cinquante fois sa taille d'origine. Après avoir été coupé en deux, il s'est resoudé de lui-même en 24 heures.

Enfin, pour tester la conductivité du matériau, le professeur Wang et ses chimistes ont créé ce qu'ils présentent comme un muscle artificiel en intercalant une membrane non conductrice entre deux couches de leur polymère ionique. Résultat, le dispositif s'est mis à bouger sous l'influence de signaux électriques.

D'après les chercheurs de l'université de Californie à Riverside, ce matériau pourrait être employé dans des écrans de smartphones et des batteries à l'horizon 2020. D'ici là, ils vont s'employer à le rendre encore plus performant, notamment dans des conditions de forte humidité, l'objectif étant qu'il puisse résister à des situations d'utilisation réelles. Ces travaux on fait l'objet d'une présentation durant une rencontre organisée par l'American Chemical Society qui s'est tenue cette semaine en Californie (États-Unis).

**POURQUOI CLIGNET-ON DES YEUX ?**



Lorsqu'on cligne des yeux, il s'agit d'un réflexe qui a pour but d'humidifier la cornée, cette membrane transparente qui enveloppe le globe oculaire. Nous clignons des yeux 20 fois par minute ! Jean-Luc Seegmuller, ophtalmologiste à Strasbourg, nous donne des précisions sur ce mécanisme.

**Cligner des yeux pour prévenir le dessèchement des yeux**

« Le clignement des yeux entretient en permanence la limpidité du film lacrymal et prévient le dessèchement de la cornée », explique-t-il. Très astucieux, ce va-et-vient d'un quart de seconde agit « comme un volet qui vient en quelque sorte presser les glandes lacrymales ». Cela se fait un peu à l'image d'une pompe, qui serait réamorcée en continu.

**Un mouvement régulier**

Le clignement est un réflexe, adopté dès la naissance. Un nouveau-né ne cligne qu'une à deux fois par minute. Le va-et-vient s'accélère progressivement au cours de la première année de vie.

Plus tard, son rythme devient aussi plus important dans certaines conditions : en présence de vent ou de poussières par exemple. Car les larmes ont aussi un pouvoir antiseptique. En cas d'agression oculaire, le clignement doit donc s'intensifier pour assurer la limpidité du film lacrymal et protéger ainsi la cornée. Mais ce n'est pas tout. « Le stress et même le simple fait de parler accélèrent aussi ce mouvement », ajoute Jean-Luc Seegmuller.

**Les pathologies affectant le clignement des yeux**

Certaines pathologies affectant la paupière peuvent empêcher le clignement des yeux. Le Dr Seegmuller cite bien sûr « le cas de paralysies. Mais aussi des affections comme le ptosis, caractérisé par un affaissement de la paupière supérieure et enfin le blépharospasme, qui est une crispation involontaire et importante des muscles de la paupière ». Autrement dit, celle-ci vient recouvrir l'œil dans un mouvement que le patient ne maîtrise pas. « Il s'agit d'une inaptitude à la conduite et en règle générale, une intervention chirurgicale de précision est nécessaire. »

**Des comètes géantes, les Centaures, menacent-elles la Terre ?**

*Dans la mythologie grecque, les centaures sont des créatures grossières, cruelles, lubriques et ivrognes qui ont une très mauvaise réputation... Dans le Système solaire, ce sont des corps de 50 à 100 km pour la plupart, à la fois astéroïdes et comètes, et atroupés entre les planètes géantes. Selon de récentes recherches, cette situation instable peut provoquer de redoutables chevauchées de quelques-uns d'entre eux parmi les petites planètes rocheuses. Aussi, il ne serait pas rare que de gros et petits fragments de ces comètes géantes croisent l'orbite de la Terre, voire plongent dans notre atmosphère, ce qui peut avoir des conséquences dévastatrices.*

**H**ormis le sage Pholos et le célèbre Chiron (souvent associé à la constellation du Sagittaire), les centaures, descendants d'Ilion, ont une mauvaise réputation dans la mythologie grecque. On disait de ces créatures mi-Homme et mi-cheval que leurs mœurs étaient brutales, qu'ils se nourrissaient de chair crue, étaient enclins à la lubricité et vivaient comme des bêtes dans les forêts de Thessalie...

Dans notre Système solaire, on nomme Centaures, la famille de corps célestes à l'identité incertaine, entre astéroïdes et comètes. Ils sont plutôt gros et se regroupent essentiellement entre les orbites de Jupiter et de Neptune, plus exactement entre 5,5 et 30 unités astronomiques selon la définition du JPL Small-Body Database. Le premier d'entre eux, identifié en 1977, fut naturellement baptisé Chiron par son découvreur qui supposait sa double nature. Et, en effet, une dizaine d'années plus tard, en 1988, quand ce corps de 166 km atteignit le point de son orbite le plus proche du Soleil (périhélie), les astronomes observèrent un accroissement significatif de sa luminosité et la formation d'une chevelure, trahissant une activité cométaire provisoire. Parmi les quelque 400 Centaures débusqués à ce jour dans les « forêts » du Système solaire externe (et non de Thessalie), Chariklo est à ce jour le plus gros connu. Pourvu de deux fins anneaux et de petits satellites découverts il y a bientôt deux ans, l'astre affiche environ 250 km dans sa plus grande longueur, alors que la plupart de ses congénères ont une taille comprise entre 50 et 100 km. Cela en fait donc des comètes géantes et, comme le soutient une étude récemment publiée dans Astronomy & Geophysics, le journal de la Royal Astronomical Society, leur réputation ne fait qu'empirer, à l'instar de leurs homonymes.

**Les Centaures ont des orbites instables**

Dans leur article scientifique, les auteurs (une équipe composée de chercheurs de



l'observatoire Armagh et de l'université de Buckingham) s'inquiètent de la menace que font peser ces corps dits mineurs sur notre Planète et nos civilisations. Depuis leurs découvertes, leurs orbites apparaissent en effet comme instables, croisant régulièrement celles des quatre planètes géantes (Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune) qui circulent dans cette région, ce qui n'est pas sans perturber gravitationnellement. D'ailleurs, leurs simulations montrent que quelques-uns peuvent être expulsés dans les régions lointaines du Système solaire, voire au-delà, et beaucoup, au contraire, peuvent se retrouver injectés dans la partie interne de notre système planétaire, occupée par des petites planètes rocheuses comme la Terre. Un seul de ces Centaures a une masse équivalente à celle de tous les géocroiseurs connus (petits corps croisant l'orbite de la Terre).

D'après leurs calculs appuyés par les nombreux corps découverts ces vingt dernières années, il y aurait en moyenne un Centaure dévié et veant couper la trajectoire de notre planète tous les 40.000 à 100.000 ans. Ce qui fait beaucoup et représente même un péril beaucoup plus important que celui posé par les astéroïdes car ces corps cométaires sont susceptibles de se briser en de nombreux petits morceaux (de plusieurs kilomètres !) en pénétrant dans ces régions plus

chaudes, relativement proches du Soleil.

**Collisions inévitables ?**

Pour l'équipe, les collisions avec un ou plusieurs de ces fragments qui abonde dans le Système solaire interne apparaissent comme inévitable. Ils étaient leurs propos en se référant à des événements brutaux dans notre environnement qui se sont produits dans un passé récent. Ainsi, par exemple, citent-ils des troubles survenus voici 30.000 ans, provoqués probablement par des débris (de tailles variables) essaimés par une comète géante. Idem pour ceux documentés par géologues et paléontologues qui se sont manifestés il y a 10.800 ans et 2.300 ans avant J. C. Ces changements dans l'environnement s'accorderaient bien avec la chute d'un ou plusieurs fragments de Centaures et leurs cortèges de petits débris...

Les chercheurs vont même jusqu'à supposer que c'est l'un de ces Centaures qui s'est écrasé au large du Yucatan (Mexique) voici 65 millions d'années, causant ainsi une catastrophe planétaire, en grande partie responsable d'une extinction de masse avec la disparition des dinosaures (peut-être imputable également aux trapps du Decan). « Notre travail suggère que nous devons regarder au-delà de notre voisinage immédiat et chercher au-delà de l'orbite de Jupiter pour trouver des Centaures, explique le professeur Bill Napier, de l'université de Buckingham, dans le communiqué de presse de la Royal Astronomical Society. Si nous avons raison, ces comètes lointaines pourraient être un sérieux danger. C'est pourquoi il est temps de mieux les comprendre. »

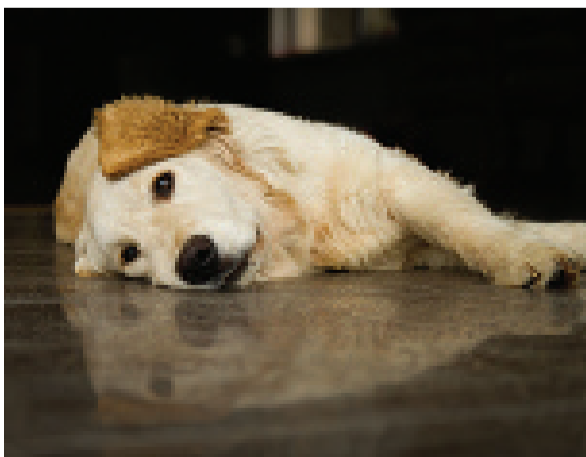
Pour eux, les petits cratères submillimétriques observés dans les échantillons de roches lunaires rapportés par les missions Apollo et datés de moins de 30.000 ans sont des indices complémentaires de l'intrusion récente d'un Centaure en morceaux. L'accroissement de poussière dans le Système solaire interne à cette période va effectivement dans le sens de leur modèle.

**Fumer nuit aussi à la santé de votre animal de compagnie**

**FUMER** est aussi mauvais pour la santé des chiens et des chats, montre une étude qui établit un lien entre un environnement enfumé et un risque accru de maladies chez les animaux de compagnie.

Cellules endommagées, prise de poids après la castration et possibilité accrue de contracter certains cancers guettent les animaux exposés à la fumée de cigarette. « Nous avons déjà démontré que les chiens absorbent une quantité significative de fumée quand ils vivent dans une maison, souligne Clare Knottenbelt, professeure de médecine et d'oncologie à l'Institut vétérinaire de l'université de Glasgow, en Écosse. Notre étude sur les chats montre qu'ils sont encore plus affectés, peut-être à cause de leur toilette minutieuse qui accroîtrait la quantité de fumée absorbée par leur corps ».

L'étude permet également de remarquer que les



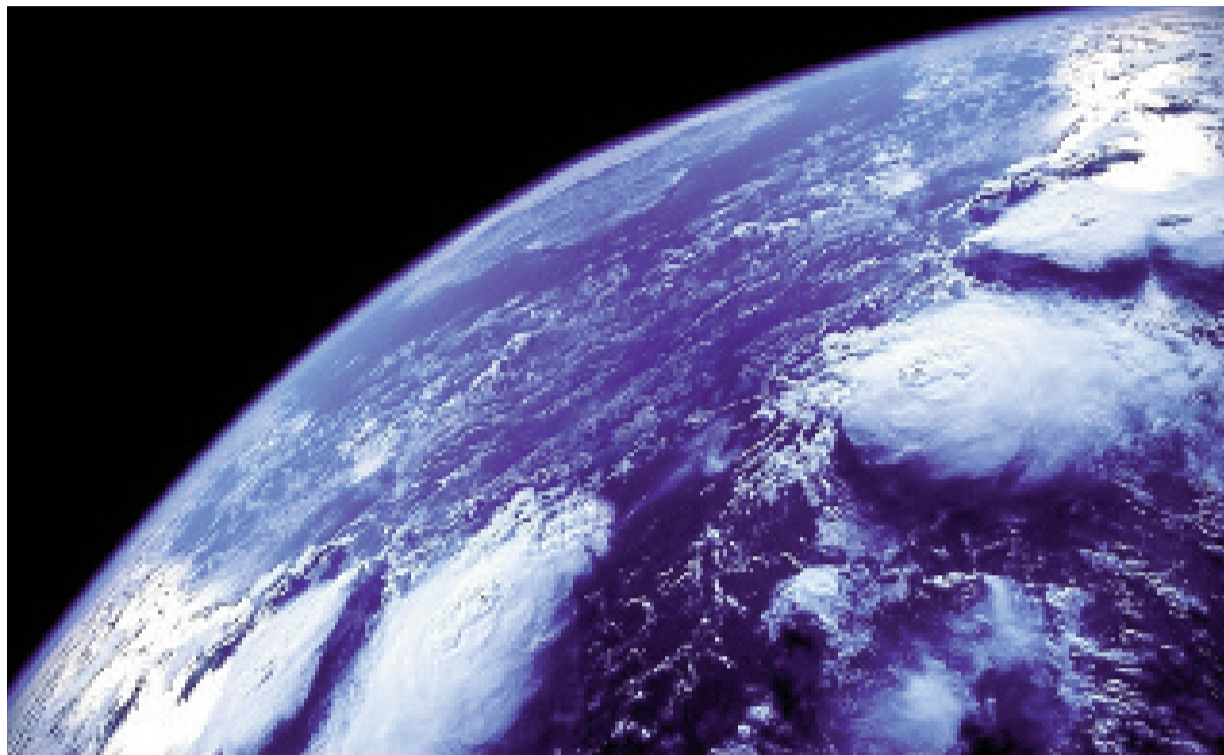
niveaux de nicotine dans les poils diminuent sensiblement si la consommation dans la maison passe au-dessous de 10 cigarettes par jour. Les chercheurs de Glasgow ont en outre trouvé dans les testicules des mâles castrés un gène marqueur de cellules endommagées plus présent chez les chiens vivant dans un foyer de fumeurs. Ce gène est altéré dans certains cancers du chien, et il l'est moins lorsque le propriétaire fume hors de la maison, réduisant ainsi l'exposition de son animal préféré.

« Le risque pour le fumeur se double d'un risque de tabagisme passif pour les autres et les propriétaires de chiens et de chats oublient souvent le risque qu'ils font courir à leurs animaux, explique la professeure dans le communiqué de l'université écossaise, qui plaide pour l'arrêt du tabac, la meilleure solution pour la santé et le bien-être de votre compagnon ».



# Combien de supercontinents de type 'pangées' depuis la formation de la Terre ?

*Notons aussi que puisque la croûte continentale était déjà massivement formée il y a environ 2,5 Ga les zones de subduction viendront ajouter de nouveaux terrains sur les cœurs anciens des premières pièces du puzzle continental, ces pièces étant particulièrement rigides elles sont stables et les zones ajoutées en leurs bordures seront accolées le long de sutures matérialisant les zones subduction dont elles proviennent. On voit donc que les premières zones stables se renforcent avec le temps et constituent des cratons, c'est-à-dire de vastes portions du domaine continental par opposition aux zones instables déformées dont les orogénèses sont l'expression suite à la disparition des domaines océaniques liée à la compression induite par subduction.*



**Q**uels sont donc les épisodes de 'maximum packing' c'est-à-dire de formation de supercontinents à travers les temps géologiques ? Vu la complexité du problème liée à la disparition des témoins les plus anciens à travers les cycles orogéniques, la littérature n'est pas unanime non seulement sur le nombre exact de ces supercontinents mais également sur leurs noms, particulièrement ceux situés à la fameuse limite de 2,5 Ga (transition Archéen/Protérozoïque), ensuite l'accord est bon dans les grandes lignes [15]. Chaque supercontinent formé sera disloqué et mènera à travers une nouvelle phase d'assemblage au supercontinent suivant, parcourant ainsi idéalement la totalité d'un cycle de Wilson sur 300 à 500 Ma. L'essentiel de l'histoire est inscrit dans les sédiments des bassins formés pour la plupart sur la croûte océanique dont l'âge moyen est de 55-60 Ma (elle n'exède pas 180 Ma) : depuis qu'elle existe et se forme elle est donc recyclée dans les zones de subduction en moyenne tous les 60 Ma avec les sédiments du bassin. Les premières croûtes océaniques se seraient mises en place vers 3,86 Ga (encore matière à débat) ce qui implique que la croûte océanique aurait subi plus de 60 recyclages depuis la limite Hadéen/Archéen (4,0 Ga). Cela représente un recyclage de 7% du manteau supérieur [16] ou 21 fois la surface terrestre. C'est dire que les messages sédimentaires furent dans leur grande majorité effacés... ou fortement altérés.

Le décryptage patient de ce qui a 'échappé' à la disparition par subduction permet finalement de distinguer avec une très grande certitude la succession des pangées suivantes :

Au travers de ce rapide parcours on voit que les plaques tectoniques sans être homogènes dans leur constitution sont néanmoins liées à une certaine logique, celle de l'accrétion de terrains plus jeunes venant se 'coller' sur leurs bordures. Les plaques sont donc constituées de cœurs plus anciens représentant les premières périodes de cratonisation [21]. En décortiquant la composition géologique de l'ensemble des plaques actuelles, deux grandes périodes d'accrétion sont bien visibles, la première la plus ancienne autour de 3,0 à 2,5 Ga dont les terrains sont aujourd'hui dispersés dans le 'Gondwana Est' (comprenant l'Australie, l'Antarctique Est, le Sri Lanka, Madagascar et l'Inde), dans la seconde plus récente que 2,5 Ga les terrains sont liés à 'Gondwana Ouest' (qui comprend l'Amérique du Sud et l'Afrique). De nombreux gisements métalliques et pierres précieuses sont liés à ces vieux cratons et à leur histoire.

## EN GUISE DE CONCLUSION

La tectonique des plaques a bien révolutionné la géologie. Suite à la mise en évidence de pangées successives constituées de blocs ou pièces de puzzle agglutinées, une géologie 'nouvelle' s'est développée dès la fin des années 1980. En effet les plaques ne sont pas homogènes géologiquement et il faut au contraire les considérer comme des mosaïques de terrains, aujourd'hui appelés 'terranes' [22] (en français également). Les terranes sont les fragments de croûte ou des blocs de l'écorce terrestre, limités par des failles, qui s'amalgament aux noyaux anciens des conti-

nents. Ce processus agrandit les continents et les refaçonne en patchworks géologiques. L'Alaska est par exemple un patchwork de fragments d'écorce, épaves de croûte de l'océan disparu qui existait avant la formation du Pacifique.

De même parmi les nombreuses surprises apportées par la tectonique des plaques figure celle de la relation entre orogénèse-altération et climat. Les chaînes de montagnes qui se forment en fin de subduction sont intensément altérées et amorcent ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui 'la pompe à CO<sub>2</sub>'. De quoi s'agit-il ? : l'altération des minéraux silicatés consomment du CO<sub>2</sub>, alors que l'altération des minéraux carbonatés présente un bilan neutre [23]. Il en résulte qu'avec le temps la concentration du CO<sub>2</sub> atmosphérique diminuera et une glaciation pourra se mettre en place. L'altération et l'érosion de l'Himalaya il y a 40 Ma aurait consommé 34x la quantité de CO<sub>2</sub> atmosphérique actuelle et précipité l'entrée en glaciation au cours de l'Ere Tertiaire. On observe des épisodes glaciaires succédant aux phases orogéniques anciennes.

Au terme de ce survol, et avant de conclure, il est possible de suivre en version animée la ronde des continents à travers les temps géologiques. Les sites les plus connus et les plus complets sont de Scotese C.R. (par exemple <http://www.ucmp.berkeley.edu/geology/tectonics.html>, et de nombreux autres [24]) établis dans le cadre du Projet PALEOMAP.

En conclusion, le système géologique est extrêmement complexe à analyser, mais les connaissances progressent à grande vitesse grâce à la complémentarité des méthodes au sein de la géologie elle-même et l'interdisciplinarité avec l'ensemble des autres sciences. La géologie apporte sa contribution à la compréhension la plus complète du 'système Terre' et au-delà... comme nous le rappelle le premier scientifique qui a posé ses pieds (et son marteau) sur la Lune en 1972 lors de la mission Apollo 17, il s'agissait du géologue américain Harrison Schmitt...

De 2,9 à 2,2 Ga un supercontinent néoarchéen regroupant les aires cratoniques de Tanzanie/Zimbabwe/Inde pro parte/ Antarctique Est/ Baltique pro parte/Sibérie pro parte.

Les premiers cratons bien individualisés ont reçu un nom, le plus ancien à 3,0 Ga est Ur (pro parte en Inde/Afrique du Sud/Australie, ensuite à 2,5 Ga s'individualise Arctica (pro parte en Sibérie), et à 2,0 Ga Atlantica (pro parte Amérique du Sud et Afrique de l'Ouest). Suite à la difficulté de reconstituer les assemblages au cours de ces périodes si anciennes, d'autres propositions et noms de supercontinents sont présents dans la littérature, parmi les plus cités notons : Vaalbara ( $\pm$  3,6 à 2,8 Ga) et Kenorland ( $\pm$  2,7 à 2,1 Ga) ;

De 1,8 à 1,5 Ga le supercontinent Columbia est formé. Il porte également d'autres noms (Nuna, Hudsonland) et est constitué de proto-cratons présents aujourd'hui dans le cœur des continents Laurentia (= 'Amérique du Nord'), Australie, Sibérie, Chine du Nord, Kalahari et dans les boucliers [17] ukrainien et amazonien ;

De 1,1 à 0,75 Ga, Rodinia est le premier supercontinent dans lequel la plupart des phases du cycle de Wilson sont

bien identifiables suite à une meilleure préservation des témoins. Rodinia est principalement formé du craton nord-américain (le futur 'Laurentia' [18]), de la partie Est du craton européen (le futur 'Baltica') ainsi que des parties des cratons Amazonie, Afrique de l'Ouest, Australie et Antarctique ;

De 650 à 500 Ma se forme un nouveau supercontinent avec de nombreuses appellations : Gondwanaland, Pannotia, 'Vendéen', 'Pan-Africain'... Les cratons africains y occupent une position dominante et centrale, ils sont entourés de 'Laurentia', 'Baltica', Australie, Sibérie, Antarctique.

De nombreux océans se formeront lors de la fragmentation de ce supercontinent à partir de 500 Ma et le plus important va séparer l'Amérique du Nord ('Laurentia') de l'Afrique, puis de l'Europe. Cet océan porte le nom de Iapetus et est l'équivalent de l'actuel océan Atlantique qui se formera lors de la fragmentation de la Pangée permotriassique, après que celle-ci aura été formée suite à la dislocation de Gondwana. Il est intéressant de noter que dans la mythologie grecque Iapetus est le père d'Atlas, on voit donc que la succession des supercontinents est semblable à celle 'des générations familiales', c'est-à-dire qu'un cycle semblable se produit lors de la succession des pangées ;

Vers 300 Ma le supercontinent Pangée, le plus célèbre, se forme et se disloquera au Jurassique (à partir de 175 Ma) avec l'ouverture de l'Atlantique Central, puis au Crétacé inférieur avec l'Atlantique Sud et finalement l'Atlantique Nord au Crétacé supérieur. Il s'agit bien entendu du supercontinent le mieux documenté à l'origine de l'établissement de la théorie de la tectonique des plaques. Aujourd'hui nous sommes à mi-chemin du cycle de Wilson et la fermeture du cycle dans 50 à 200 Ma sera à l'origine du prochain supercontinent ...

Dans 50 à 200 Ma, en extrapolant les vitesses et directions de déplacements (mises en évidence grâce au paléomagnétisme et aujourd'hui aux GPS avec une précision meilleure que 1 mm) des continents hérités de la fragmentation de la Pangée, un nouveau supercontinent se formera principalement à partir de la soudure (orogénèse) des grandes plaques américaine et euro-asiatique donnant ainsi naissance à 'Amasia'.

Dans ce cadre évolutif la Méditerranée disparaîtra dans au moins 50 Ma, l'océan Atlantique passera par un stade où il sera plus large que l'océan Pacifique, la baie de San Francisco se retrouvera 2000 km plus au nord au niveau du Canada. ... Le regroupement devrait s'effectuer dans l'hémisphère Nord, près du Pôle Nord, en tenant compte des directions actuelles des déplacements.

AMASIA, future pangée dans une centaine ou plus ? de millions d'années : l'Europe devrait se trouver au nord de la chaîne de montagnes qui se formera suite à la collision de l'Afrique et de l'Asie (soit juste à droite du milieu, tout en haut de la figure, on distingue vaguement la Scandinavie, renversée un peu plus à droite). L'océan 'central' à l'intérieur des continents serait l'équivalent de la Téthys lors du cycle de Wilson précédent, et pourrait s'appeler 'Océan du Rift Africain'.

# Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

Loue local 40 M2,  
1<sup>er</sup> étage, rue Larbi  
Ben Midi Alger  
Tel : 0771 13 66 82

## EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience  
ETUDE et SUIVI maîtrise BIE  
AUTOCAD - ARCHICAD, recherche  
emploi. Tél. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit,  
sérieuse et dynamique  
cherche emploi dans le  
domaine ou autres. Tél.  
0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience  
maîtrise logiciel de dessin  
2D 3D cherche emploi en sous-  
traitance avec Bet, ou en suivi  
de chantier.  
Tél. : (0773) 51.40.25  
Email : aminami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE,  
cherche emploi dans une société  
nationale ou privée ou étrangère.  
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558)  
39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil infor-  
matique, ayant un diplôme «Agent  
technique en informatique », exp 6  
ans. Ayant exercé les métiers d'in-  
fographie, de photographe pendant  
5 ans et agent de saisie de dans un  
cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridi-  
ques et administratives, ayant  
le certificat d'aptitude à la pro-  
fession d'avocat (CAPA), 5 ans  
d'expérience dans le domaine  
administratif. Recherche travail  
dans le domaine ou autre.  
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire  
d'une licence en commerce  
International recherche Emploi.  
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en  
planification et statistique,  
expérience dans la planification et  
le suivi des projets, attestation de  
maîtrise Ms Project, SPSS et XL  
stat, dégagé vis-à-vis du service  
nationale.  
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorisé léger,  
expérimenté, recherche emploi dans  
société publique ou étrangère,  
Alger et ses environs.  
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire  
d'une licence en sciences de  
gestion, option finance recherche  
un emploi dans le domaine.  
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur  
bois, vernissage et autres, recherche  
emploi à temps plein ou à mi-temps  
pour villas ou appartements ou autres.  
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencié en psychologie  
chimique, 6 mois de stage pratique au  
sein de l'hôpital Mustapha, un mois  
de stage mémoire à CPMC centre  
Pierre Marie Curie. Élément sérieux  
et ambitieux, bonne condition phy-  
sique, maîtrise l'outil informatique.  
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance +  
tech en informatique, exp 2 ans,  
assistant administratif principal au  
ministère + 03 ans chargé de  
recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme  
garde-malade, Alger  
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme récep-  
tionniste ou gérant de restaurant.  
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interpré-  
tariat et traduction (arabe, français, anglais)  
8 ans d'expérience. Recherche emploi  
dans une société étatique ou privée.  
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02  
enfants, sérieux, recherche  
emploi comme chauffeur dans  
une entreprise nationale ou  
multinationale, expérimenté et  
bonne présentation.  
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche  
emploi comme gérant de com-  
merce ou équivalent  
Tél : (0541).89.99.37

\*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-  
independant.net  
Fondé le 28 mars  
1990

**QUOTIDIEN  
NATIONAL  
D'INFORMATION**  
Maison de la  
Presse  
Tahar-Djaout  
1, rue Bachir-Attar,  
Place du 1<sup>er</sup>-Mai  
16016 Alger

Tél. :  
(021) 67.07.48/49  
(021) 67.15.45  
(021) 67.31.83  
(070) 25.19.19  
Fax :  
(021) 67.07.46

\*\*\*\*\*  
Edité par la SARL  
Groupe Presse et  
Communication au  
capital de  
9 764 000 DA  
\*\*\*\*\*

**Directeur  
Général**  
ALI MECHERI  
**Directeur  
de la publication**  
BOUDJEDRI TAHAR  
(KAMEL MANSARI)  
\*\*\*\*\*

**IMPRESSION**  
Centre : SIA  
Ouest : SIO  
Est : SIE  
SIMPRAL  
\*\*\*\*\*

**FLASHAGE**  
Centre, Est : LJI  
\*\*\*\*\*

**DIFFUSION**  
Centre : CIDP.  
Ouest : SEDOR.  
Est : EurI KDP  
\*\*\*\*\*

**PUBLICITÉ**  
Régie pub JI  
Tél. : (021)  
**66.26.13**  
Fax : (021)  
**66.06.10**  
pub@jeune-  
independant.net

**CONTACTEZ  
AUSSI  
ANEP**  
1 rue Pasteur,  
Alger  
Tél. : 021 73 76 78  
**021 73 71 28**  
**021 73 30 43**  
Fax : 021 73 95 59  
\*\*\*\*\*

**BUREAUX  
RÉGIONAUX**

- Annaba  
3, rue Ibn  
Khalidoun, Annaba  
**Mob. :  
(0662) 18.41.81**  
Fax :  
**(038) 80.20.36**
- Tizi Ouzou  
6, rue Capitaine  
Si Abdallah  
15 000  
Tizi Ouzou  
**Tél. :  
(026) 22.95.62**  
Fax :  
**(026) 22.95.62**
- Constantine  
Maison de la  
presse Ahmed  
Taâkouch,  
Constantine  
**Tél-Fax :  
(031) 66.32.64**
- Bejaïa  
Bejaïa : Centre  
Commercial  
SABRACHOU,  
Quartier Sghir  
Bureau N° 10  
**N° Tél :  
034-12-66-21**  
**Email :  
ljibejaia@yahoo.fr**
- Tipasa  
B.P. 66-A  
42 000 Tipasa  
**Tél. :  
(024) 43.60.26**

© 1990-2017

Jeune-Indépendant. Tous  
droits réservés. Reproduction  
partielle ou totale, par  
quelque procédé que ce soit,  
interdite sans autorisation  
expresse de la Direction.  
Les documents remis,  
envoyés ou électroniquement  
transmis au journal ne sont  
pas retournés et ne peuvent  
faire l'objet d'aucune  
réclamation, sauf accord  
écrit préalable.



## Deux remèdes naturels pour combattre les points noirs



### Le citron à votre rescousse

Coupez un citron en deux. Prenez un coton tige, puis imbitez-le de jus de citron. Tamponnez les zones à points noirs de votre visage. A faire 2 à 3 fois par jour pendant une semaine.

### La pomme de terre aussi...

Coupez une pomme de terre non traitée en rondelles. Appliquez directement une rondelle sur vos points noirs tout en massant. A renouveler 2 à 3 fois par jour.

Cette astuce permet d'éliminer l'excès de sébum de la peau. Toutes les impuretés se détachent de la peau, la rendant ainsi lisse et propre.

## Du lait pour purifier la peau



Le lait est un allié précieux pour le visage, une zone particulièrement sensible aux agressions climatiques et chimiques : autant de facteurs qui

Pour prendre soin de votre peau et avoir un teint éclatant toute le temps, certains gestes sont essentiels. Quelle que soit la nature de votre peau, prenez en soin pour une parfaite "santé".

### Un soin pour chaque type de peau

Pour prendre soin de votre peau et respecter sa nature, il serait bénéfique pour vous de choisir des produits adaptés à votre type de peau. Une peau sèche n'a pas les mêmes besoins qu'une peau grasse, donc à chaque type de peau convient un soin spécifique.

### Penchez-vous sur les zones fragiles

Certaines parties de votre visage (contour des yeux, lèvres, etc.) ont une peau particulièrement fine et fragile. Elles nécessitent des soins spécifiques, notamment pour le contour des yeux ou pour les

se liguent pour ternir notre teint, encrasser notre peau et l'empêcher de respirer.

- Voici une recette pour redonner à votre peau tout son éclat. Faites bouillir 1 cuillerée à soupe de flocons d'avoine dans un demi-verre d'eau minérale pendant 10 minutes. Laissez refroidir, puis filtrez.

Ajoutez 50 g de crème fraîche liquide et 1 cuillerée à soupe d'huile d'amande douce. Mélangez bien et appliquez sur le visage. Frottez délicatement, puis rincez simplement à l'eau.



lèvres. Ces zones de votre visage sont plus sensibles et méritent une attention particulière.

### Un nettoyage en douceur

Pour ne pas agresser votre peau et respecter son équilibre, veillez donc à utiliser un démaquillant physiologique, spécialement formulé pour prendre soin de votre épiderme en douceur, car le soin de votre peau sensible commence dès le démaquillage.

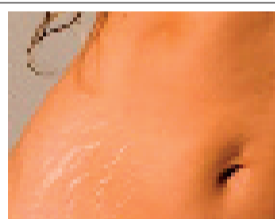
### Le contour des yeux, une zone à risque

Le contour de l'œil est une zone sensible particulièrement chez la peau noire et métissée, facilement marquée par l'utilisation de produits mal adaptés, la fatigue ou l'âge. Il est si fin qu'il nécessite des soins réellement élaborés pour cette zone si fragile. Pour son démaquillage, optez pour une routine spécifique.

## Comment réduire les vergetures ?

Les soins naturels à base d'avocat sont formidables pour réduire les vergetures :

- Ecraser dans un bol 1/2 avocat bien mûr.
- Ajouter 1 cuillerée à soupe de citron pressé et 1 cuillerée à soupe de miel assez liquide.
- Masser vos vergetures avec cette crème maison.
- Rincer.



Il est certain que vos vergetures ne disparaîtront pas mais vous verrez qu'elles auront tendance à se refermer tout doucement. Essayez donc et vous nous en donnerez des nouvelles...

## Ce que 3 tasses de café par jour font à votre foie

Selon de récentes études, le café est bon pour le foie. Les chercheurs ont affirmé que les personnes qui boivent de grandes quantités de café peuvent réduire le niveau d'enzymes non-performantes dans le foie. Les mêmes résultats ont été observés avec le café décaféiné.

Le Dr Xiao Qian, directeur de l'étude, a expliqué que les scientifiques avaient

déjà découvert que le café avait un effet positif sur le foie, mais ils ne savaient pas que le café décaféiné pouvait avoir le même effet.

Lorsque le Dr. Xiao et son équipe ont testé l'effet du café décaféiné, ils s'étaient basés sur des données antérieures de recherches menées il y a 20 ans. Cette recherche avait été menée sur 27 800 personnes.

Les scientifiques ont constaté que les personnes qui avaient pris trois tasses de

café ou plus par jour avaient moins d'enzymes non performants dans le foie que ceux qui ne boivent pas de café.



Profitez donc de votre boisson préférée tout en protégeant votre foie!

## Vol-Au-Vents Poulet

### ingrédients:

- 6 vol-au-vent
- 3 morceaux de poulet
- 1 oignon haché
- 3 cs d'huile ou de beurre fondu
- 2 à 3 gousses d'ail pilé
- 2 carottes coupées en cubes
- 100 g de champignons coupés en dés
- 100 g d'olives vertes dénoyautées et préalablement dessalées dans l'eau chaude.
- sel
- poivre
- curcuma

### Préparations:

-Faire revenir doucement le poulet dans l'huile, avec l'oignon, l'ail, et les épices,



puis couvrir avec de l'eau chaude, ajouter les carottes et laisser cuire sur feu moyen.

-Quand le poulet et les carottes sont presque cuits, ajouter les olives et les champignons et laisser cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres et la sauce réduite.

-Faire chauffer les vols au vent au four quelques secondes, les retirer puis les garnir de sauce et servir le reste comme accompagnement.

## Les beignets au sucre

### INGREDIENTS:

- 500 g farine
- 2 oeufs
- 1 demi verre à thé d'huile
- du sucre
- une pincée de sel
- 1 sachet de sucre vanille

### PREPARATION:

- Mélanger tous les ingrédients bien travailler la pâte jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène, en faire des petites boules, les trouser au milieu et les laisser lever sur un plateau huilé.
- Apres 30 minutes les frire des deux

## ASTUCES BEAUTÉ MAISON POUR LE VISAGE



### Glaçon mode d'emploi

On parle souvent du glaçon, pour fixer le maquillage, dégonfler ses yeux, tonifier l'épiderme. Mais pensez à toujours le passer sous l'eau avant l'application car sorti droit du congélateur, il risque de vous brûler la peau !

### Yeux gonflés : la cuillère glacée sur les paupières

Gardez toujours une cuillère à café dans votre congélateur. Les matins difficiles, appuyez l'outil glacé (préalablement passé sous l'eau), sur vos paupières gonflées. Massez longuement à l'horizontal, de l'intérieur de l'oeil vers les tempes, avec un démaquillant pour peaux sensibles.

### Lotion méditerranéenne

Mélangez le jus de deux oranges (sans la pulpe) avec un demi-verre d'eau de rose, un verre d'eau de fleur d'oranger et 20 gouttes d'huile essentielle de lavande. Passez cette lotion astringente sur votre visage le matin au réveil. À conserver dix jours au réfrigérateur.

### Anti-bouton

Les lotions astringentes nettoient et purifient les jeunes boutons cutanés. Un peu de vinaigre de cidre ou de citron sur le bout d'un coton-tige remplace la lotion. En dernier recours, la pâte de dentifrice à garder toute la nuit peut se révéler efficace. (A voir aussi, notre dossier tout savoir sur l'acnée)

### Huiles essentielles : pas plus de trois

Les huiles essentielles ont des vertus reconnues et des odeurs qui invitent au voyage. Ce n'est pas une raison pour les utiliser sans faire attention. Vérifiez la date limite d'utilisation, ne les appliquez pas directement sur la peau et ne mélangez pas plus de trois huiles en même temps. (A voir aussi, notre dossier Je fabrique mes soins bio)

### Le talc

Un peu oublié, et pourtant indispensable, un bon talc parfumé a sa place dans la maison. Pour avoir un corps doux et bien sec après le bain. Pour la peau des enfants ou pour être à l'aise pieds nus dans des chaussures d'été.



faces après cuisson saupoudrer les au sucre ou mettre la confiture dessus ou la crème pâtissière au milieu a vous le choix.

- Ces beignets n'absorbent pas l'huile.







TF1

**21.00 : Une famille formidable****TÉLÉFILM** avec Bernard Le Coq, Anny Duperey...

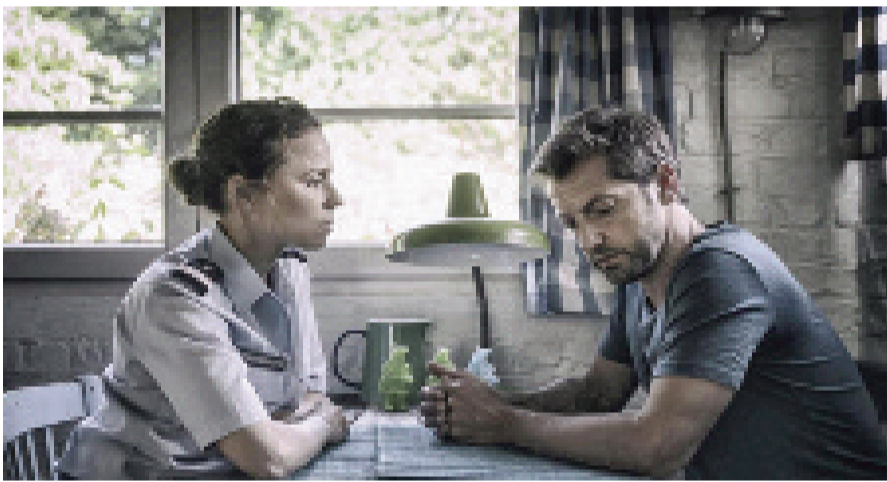
Un épisode empreint de nostalgie, centré autour du couple vedette formé par Jacques et Catherine, incarnés avec justesse par Bernard Le Coq et Anny Duperey. L'occasion de redécouvrir des images des premiers épisodes et de voir à quel point la série a conservé le même casting au fil des années. À noter la participation clin d'œil et plutôt convaincante de l'écrivain Marc Levy.

france 2

**21.00 : Rendez-vous en terre inconnue****DÉCOUVERTES** - France (2004) 25 épisodes

L'humoriste Kev Adams se rend à l'extrême sud de l'Éthiopie où il va partager durant quinze jours le quotidien des Suri, bergers de la vallée de l'Omo. Ce peuple est l'un des plus emblématiques de la région. Ces hommes sont de fiers guerriers réputés indomptables. Ils sont les gardiens d'une tradition millénaire. Plusieurs mois par an, au cœur d'une nature extraordinaire, ils sont coupés de leur famille pour garder les troupeaux, leur unique richesse. L'artiste de 26 ans, qui vit à Paris et se dit accro à son portable et aux réseaux sociaux, va apprendre à surmonter ses appréhensions, ses craintes et ses émotions.

france 3

**21.00 : La forêt****SÉRIE POLICIÈRE** avec Samuel Labarthe, Suzanne Clément...

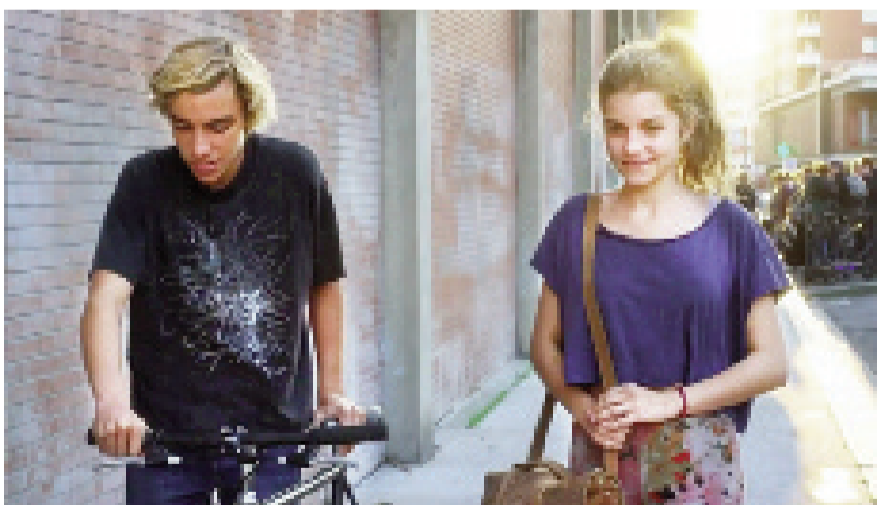
Dans le village de Montfaucon, les images relevées sur les caméras de surveillance montrent que Maya a été prise en stop par quelqu'un qu'elle connaissait et qui vit forcément dans la région. Les ossements retrouvés dans la forêt sont identifiés : ce sont ceux d'une femme disparue il y a vingt ans. Decker pense qu'il s'agit de la mère d'Eva Mendel.

M6

**21.00 : Le meilleur pâtissier****JEU** 6 saisons / 47 épisodes

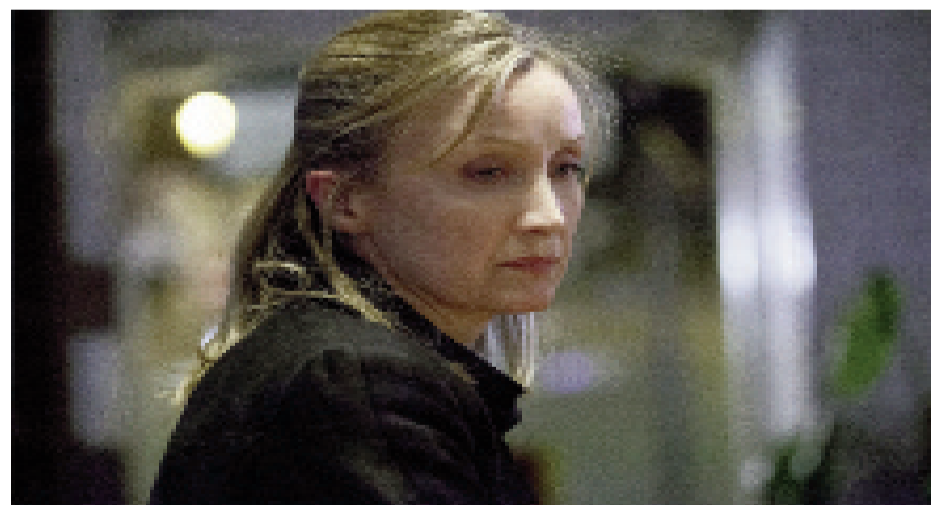
Gabriella, Rachel, Jonathan et Matthieu commencent par revisiter le royal, également intitulé trianon. Ce dessert est composé d'un biscuit moelleux aux amandes, d'un croustillant praliné et d'une mousse au chocolat. Puis, les pâtisseries amateurs sont chargés de reproduire l'artichaut, gâteau fait de plusieurs couches de génoise qui sont garnies d'une crème au beurre praliné noisettes. Le tout est enrobé d'une crème au beurre pistache sur laquelle sont disposées de délicates feuilles en chocolat. Enfin, l'épreuve créative leur demande d'imaginer une planète géante tout en chocolat et renfermant un entremets-surprise, sous les yeux de Frédéric Bau.

CANAL+

**21.00 : Réparer les vivants****DRAME** avec Tahar Rahim, Emmanuelle Seigner...

Au milieu de la nuit, Simon retrouve deux de ses amis pour partir en bord de mer faire du surf. Sur la route du retour, les trois jeunes ont un accident. Dans le coma, Simon est hospitalisé dans le service du docteur Révol. Marianne, sa mère, est prévenue. Révol lui annonce qu'il est trop tard pour opérer son fils, en état de mort cérébrale. Le docteur Révol leur demande alors de réfléchir au don d'organe...

TV5MONDE

**21.00 : Borderline****TÉLÉFILM** avec Bruno Wolkowitch, Catherine Marchal...

Willy Blain, chef de la brigade de répression du banditisme, est arrêté à son domicile et placé en garde à vue par la police des polices. Après 25 ans de carrière, il est soupçonné d'association de malfaiteurs, trafic de stupéfiants, vol en réunion et de détournement de scellés. Au cours de son interrogatoire, face à la juge d'instruction Catherine Van Roy, le policier relate les événements en dévoilant la sombre réalité de son métier.



TF1

**21.00 : Une famille formidable****TÉLÉFILM** avec Bernard Le Coq, Anny Duperey...

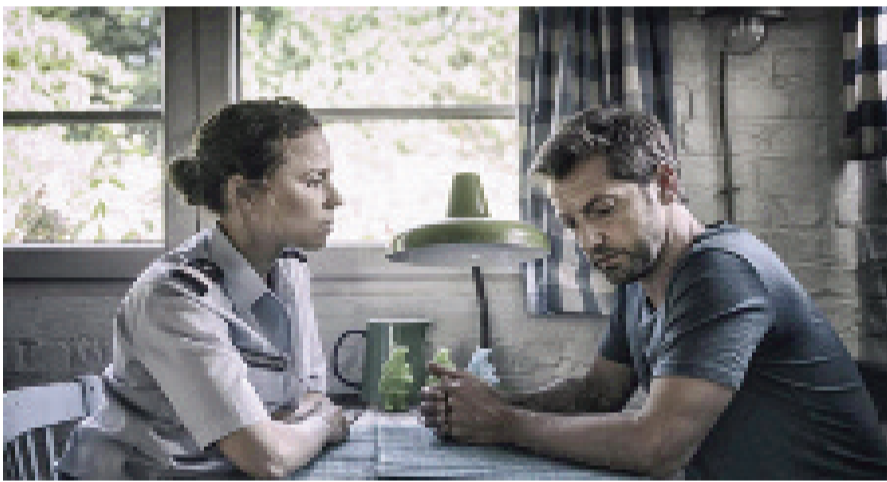
Un épisode empreint de nostalgie, centré autour du couple vedette formé par Jacques et Catherine, incarnés avec justesse par Bernard Le Coq et Anny Duperey. L'occasion de redécouvrir des images des premiers épisodes et de voir à quel point la série a conservé le même casting au fil des années. À noter la participation clin d'œil et plutôt convaincante de l'écrivain Marc Levy.

france 2

**21.00 : Rendez-vous en terre inconnue****DÉCOUVERTES** - France (2004) 25 épisodes

L'humoriste Kev Adams se rend à l'extrême sud de l'Éthiopie où il va partager durant quinze jours le quotidien des Suri, bergers de la vallée de l'Omo. Ce peuple est l'un des plus emblématiques de la région. Ces hommes sont de fiers guerriers réputés indomptables. Ils sont les gardiens d'une tradition millénaire. Plusieurs mois par an, au cœur d'une nature extraordinaire, ils sont coupés de leur famille pour garder les troupeaux, leur unique richesse. L'artiste de 26 ans, qui vit à Paris et se dit accro à son portable et aux réseaux sociaux, va apprendre à surmonter ses appréhensions, ses craintes et ses émotions.

france 3

**21.00 : La forêt****SÉRIE POLICIÈRE** avec Samuel Labarthe, Suzanne Clément...

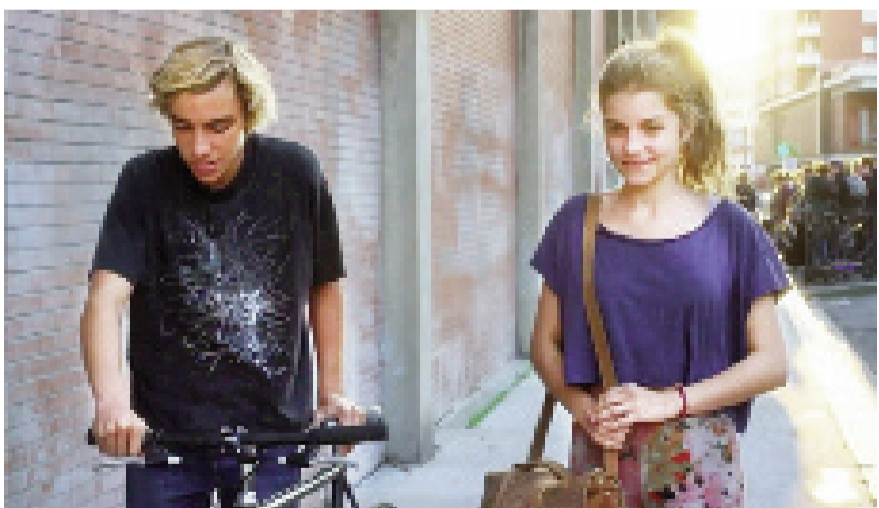
Dans le village de Montfaucon, les images relevées sur les caméras de surveillance montrent que Maya a été prise en stop par quelqu'un qu'elle connaissait et qui vit forcément dans la région. Les ossements retrouvés dans la forêt sont identifiés : ce sont ceux d'une femme disparue il y a vingt ans. Decker pense qu'il s'agit de la mère d'Eva Mendel.

M6

**21.00 : Le meilleur pâtissier****JEU** 6 saisons / 47 épisodes

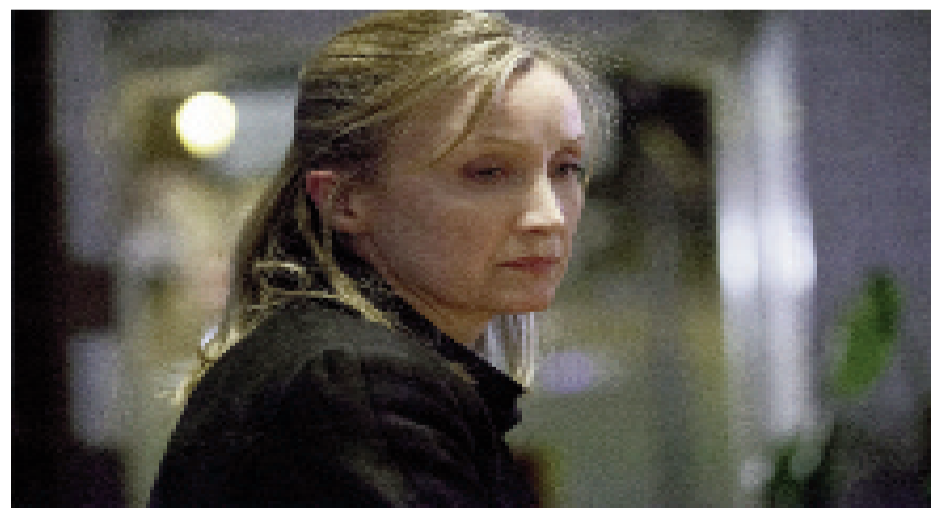
Gabriella, Rachel, Jonathan et Matthieu commencent par revisiter le royal, également intitulé trianon. Ce dessert est composé d'un biscuit moelleux aux amandes, d'un croustillant praliné et d'une mousse au chocolat. Puis, les pâtisseries amateurs sont chargés de reproduire l'artichaut, gâteau fait de plusieurs couches de génoise qui sont garnies d'une crème au beurre praliné noisettes. Le tout est enrobé d'une crème au beurre pistache sur laquelle sont disposées de délicates feuilles en chocolat. Enfin, l'épreuve créative leur demande d'imaginer une planète géante tout en chocolat et renfermant un entremets-surprise, sous les yeux de Frédéric Bau.

CANAL+

**21.00 : Réparer les vivants****DRAME** avec Tahar Rahim, Emmanuelle Seigner...

Au milieu de la nuit, Simon retrouve deux de ses amis pour partir en bord de mer faire du surf. Sur la route du retour, les trois jeunes ont un accident. Dans le coma, Simon est hospitalisé dans le service du docteur Révol. Marianne, sa mère, est prévenue. Révol lui annonce qu'il est trop tard pour opérer son fils, en état de mort cérébrale. Le docteur Révol leur demande alors de réfléchir au don d'organe...

TV5MONDE

**21.00 : Borderline****TÉLÉFILM** avec Bruno Wolkowitch, Catherine Marchal...

Willy Blain, chef de la brigade de répression du banditisme, est arrêté à son domicile et placé en garde à vue par la police des polices. Après 25 ans de carrière, il est soupçonné d'association de malfaiteurs, trafic de stupéfiants, vol en réunion et de détournement de scellés. Au cours de son interrogatoire, face à la juge d'instruction Catherine Van Roy, le policier relate les événements en dévoilant la sombre réalité de son métier.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	05:48	12:20	14:54	17:17	18:42	05:52	12:25	15:00	17:23	18:48	06:06	12:39	15:13	17:36	19:01	05:51	12:30	15:16	17:39	18:59	06:13	12:46	15:22	17:44	19:09	06:17	12:51	15:27	17:50	19:14	06:20	12:54	15:31	17:53	19:18

	Maximales	Minimales
Alger	16°	7°
Oran	15°	2°
Constantine	11°	3°
Ouargla	13°	0°

## LE WALI SE RÉUNIT AVEC LES NOUVEAUX ÉLUS

# Mettre en œuvre les projets en suspens à Bouira

*Le wali de Bouira, Mustapha Limani, a tenu sa réunion avant-hier avec les nouveaux élus pour examiner la relance des projets en suspens, notamment le désengorgement de la ville.*



Le premier point débattu a concerné l'évaluation des élections locales. Le wali s'est alors montré satisfait du taux de participation au dernier scrutin. Il a saisi cette occasion pour remercier l'ensemble des travailleurs et fonctionnaires ayant contribué à la réussite du scrutin à Bouira. Il a également remercié les journalistes qui ont couvert l'évènement et accompagné l'Administration. L'autre point débattu par le conseil de wilaya a été celui relatif aux encombrements récurrents dans la ville de Bouira. Aussi, pour permettre le désengorgement de certains points noirs, le DTP a présenté une étude basée sur trois propositions : l'élargissement du pont dit Cevital, la réalisation de deux sens giratoires, l'un à proximité de

l'université et l'autre en face du siège de l'agence foncière, ou enfin la réalisation d'une trémie du côté de la CCLS vers la cité des 70-Logements. Selon le DTP, l'étude technique est déjà lancée mais il reste à choisir l'une des trois propositions. Le wali a donc invité les services techniques à faire preuve d'imagination pour choisir la proposition la plus fiable, celle qui sera à même de désengorger la ville et de lui épargner les désagréments causés par des encombrements répétitifs au niveau de ces points noirs.

En matière d'environnement, le wali a fait remarquer que les villes

étaient sales. Il a, dans ce sens, invité les chefs de daïra à mener une campagne, sans relâche, dans ce sens afin de permettre à nos concitoyens de vivre dans de bonnes conditions et dans un meilleur environnement.

Pour cela, le wali a demandé aux chefs de daïra, en collaboration avec l'OPGI, d'établir un programme de ravalement dans le cadre de la taxe d'habitation. Par ailleurs, le wali a déclaré que le gouvernement venait de lever le gel sur les projets du secteur de l'éducation. En effet, la wilaya compte six cantines, deux lycées et un CEM, tous à l'arrêt faute de financement.

A ce sujet, le wali a insisté sur la prise en charge du chauffage dans les salles de classe et les cantines scolaires. Il a instruit les chefs de daïra et le directeur de l'éducation de procéder à l'installation d'équipements de chauffage ou à leur maintenance s'ils existent déjà, et ce dans le but d'assurer aux nos enfants les meilleures conditions de scolarité.

Le directeur de l'éducation, à ce sujet, a assuré que le travail était

déjà entamé. Concernant le programme de développement local pour l'année 2018, le secrétaire général de la wilaya a invité les chefs de daïra et les directeurs des différents secteurs d'activités à faire, d'ores et déjà, toutes les propositions inhérentes aux préoccupations des citoyens et de les transmettre à la wilaya pour étude.

Le wali a rappelé qu'il est fait obligation à tous de prioriser les préoccupations du citoyen, à commencer par l'alimentation en eau potable ainsi que l'assainissement et le désenclavement des zones montagneuses. Il faut savoir que tout le programme pour l'année 2018 obéit à une certaine logique eu égard à la situation financière que traverse le pays. Le wali a rappelé qu'il faudra rationaliser au maximum les deniers publics et prendre en charge uniquement les problèmes liés aux besoins essentiels des citoyens. Tous ces projets seront financés par les différentes caisses de l'Etat, à savoir la Caisse de solidarité des collectivités locales, PCD et PSD. Il est désormais permis aux maîtres d'ouvrage de lancer leur projet uniquement selon les crédits de paiement accordés, sans plus.

Taib Hocine

### JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Ooredoo et FAPH pleinement engagés aux côtés des personnes handicapées

**OOREDOO**, entreprise citoyenne et fidèle à ses engagements, célèbre, en partenariat avec la Fédération Algérienne des Personnes Handicapées (FAPH), la Journée internationale des Personnes Handicapées du 3 décembre.

Pour marquer cette journée mondiale, Ooredoo et la FAPH ont organisé conjointement le lundi 04 décembre 2017 à Alger, une rencontre sous le slogan « Tous ensemble pour ne laisser personne de côté », ayant regroupé une centaine de personnes vivant avec différents handicaps et leurs familles, en présence de la Présidente de la FAPH, Madame Atika El Mameri et de M. Ramdane Djezairi, Directeur Opérationnel chargé des Relations Publiques et Médias, représentant M. Hendrik Kasteel, le Directeur Général de Ooredoo.

Dans son intervention, intitulée : « Acquis et perspectives en matière de droits des personnes handicapées et rôle de Ooredoo dans l'accompagnement de la FAPH », Mme El Mameri a rappelé l'importance de l'implication de l'ensemble des citoyens et acteurs de la société civile pour améliorer le quotidien des personnes handicapées. Pour sa part, M. Djezairi, a mis en avant l'engagement indéfectible de Ooredoo pour accompagner la FAPH dans ses projets d'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées visant à leur garantir une meilleure insertion sociale et professionnelle. Depuis 2015, Ooredoo est fier d'accompagner en tant que Partenaire la FAPH, un mouvement national militant pour l'égalité des chances et la promotion des droits des personnes handicapées. Ce partenariat prévoit notamment la réalisation d'un projet d'accompagnement à l'autonomie et à la scolarisation des enfants handicapés.

### CONDUCTEUR DE TRAMWAY

## Un métier qui fait rêver les diplômés

**CHEZ** Setram Algérie (Société d'exploitation et de maintenance de tramways), la volonté de former des jeunes diplômés pour qu'ils deviennent de potentiels conducteurs de métro est placée au premier plan. Le personnel de Setram Algérie relevant de la direction des ressources humaines ne s'attendait pas à ce nombre hallucinant de dossiers de candidature émanant de jeunes universitaires.

Pour les diplômés, devenir conducteur dans les transports modernes est tout simplement un rêve.

«Pour quelle raison êtes-vous aujourd'hui intéressé ?». Telle était notre question posée à bon nombre de jeunes universitaires. Pour la plupart d'entre eux, c'est évidemment pour obtenir un poste chez Setram Algérie en particulier, tandis que pour d'autres, peu importe, l'essentiel étant de trouver un poste avec un salaire motivant, surtout en ces temps de crise où le recrutement se fait rare. «Je suis venu avec mes amis. Nous sommes là pour déposer nos CV dans l'espoir d'être embauchés à Setram», nous dit Mohamed,

un jeune universitaire ayant obtenu son master en informatique. La réponse était la même pour chaque candidat. Pour Khadidja, qui vient de terminer ses études en psychologie, elle a bon espoir d'obtenir un tel job. «C'est une opportunité pour moi car j'espère avoir un poste dans une grande société ou entreprise. J'ai fait le tour de presque toutes les sociétés, y compris les banques nationales et celles françaises qui sont à la recherche de profils bien définis. J'ai fait une cinquantaine de copies de mon CV et j'en ai déposé déjà une vingtaine, et ce en attendant de voir d'autres entreprises», explique la jeune diplômée. Pour les représentants de Setram, il est avant tout impératif de réceptionner l'ensemble des dossiers des candidats avant de passer à la sélection des profils, tout en organisant des entretiens avec les jeunes diplômés.

Pour Ould Braham Oussalem, responsable du développement des ressources humaines chez Setram Algérie, il y aura beaucoup à faire pour sélectionner les candidats.

S. Abi

### UNE MAUVAISE AÉRATION À L'ORIGINE DE L'INCIDENT

## Quatre personnes sauvées de l'asphyxie à Constantine

**QUATRE** personnes d'une même famille ont échappé, hier à la mort dans un appartement situé dans l'UV7, dans la ville nouvelle Ali-Mendjli, apprend-on auprès de la cellule de communication de la Protection civile de Constantine. Agés entre 1 et 30 ans, les quatre personnes ont été victimes d'asphyxie par le monoxyde de carbone dégagé par le chauffe-eau installé une salle de bain mal aérée, fait-on savoir de même source.

Elles ont reçu les premiers soins in situ par les médecins de l'unité principale de la ville nouvelle, et ce avant leur évacuation, dans un état jugé préoccupant par les pompiers à l'hôpital Abdalkader-Bencherif de la ville nouvelle. Des sources sanitaires ont toutefois laissé entendre que leur état de santé se serait amélioré. C'est le deuxième cas d'inhalation du monoxyde de carbone

enregistré en moins de dix jours par les pompiers de la capitale de l'Est. Fin novembre, quatre personnes avaient été secourues dans les mêmes conditions par les agents de la même unité de la Protection civile. Un constat similaire avait été établi : «Une défaillance au niveau du chauffe-eau était à l'origine de l'incident».

Durant le seul mois de novembre, la Protection civile a enregistré huit interventions durant lesquelles 30 personnes, dont 15 enfants victimes du monoxyde de carbone, ont été secourues. Durant les dix premiers mois de l'année en cours, trois personnes ont trouvé la mort à Constantine dans des conditions similaires, contre dix morts enregistrées en quatre ans dans la même wilaya, ont annoncé les pompiers dans un récent bilan.

Amine B.

### Avis de décès

L'ensemble de la famille Azizi, cousins, proches et amis, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur grand-mère, mère et tante, Tassaaadit Azizi, née Serir survenu hier lundi à l'âge de 87 ans. L'enterrement de la défunte aura lieu aujourd'hui au cimetière El Alia après la prière de Dhor.

Qu'Allah le tout puissant accorde à la défunte sa Sainte Miséricorde et l'accueille en son vaste Paradis. A Allah nous appartenons, à Allah nous retournons.